

Damblain

n°30

décembre
2018





INVITATION

- **Monsieur Christian OLIVIER, Maire**
- Mesdames et Messieurs les Adjoints
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
- L'ensemble du personnel communal

présentent à tous les Domalinois leurs meilleurs vœux pour cette année 2019 qui arrive. Que cette année apporte à chacun de vous, joie, bonheur et le bien le plus précieux : la santé.

Et vous invitent à la cérémonie des Vœux qui aura lieu **Vendredi 11 janvier 2019 à 19 h 30, à la salle polyvalente.**

S O M M A I R E

INFOS MUNICIPALES

Le Mot du Maire.....	3
Lotissement Le Plessis.....	4
Rénovation énergétique de la Salle de Sports.....	4
Extension du centre d'incendie et de secours.....	5
Le Restaurant.....	5
Circuit fitness.....	5
Fleurissement communal.....	6
Animation jeunesse.....	7
Ecole de dessin.....	7
Fête de la musique.....	7
Festival Désarticulés.....	8
Dispositif argent poche 2018.....	8
Commission voirie.....	9
Fraude à la carte bancaire.....	9
Plateforme déchets verts.....	10
La Loi Labbé : pour une réduction des pesticides.....	11
L'Agence postale.....	11
Transport en commun Vitré-La Guerche.....	12
Crit'air.....	12
La taxe incitative, ça commence bientôt !.....	13
Domalire.....	15
RIPAME.....	16
Cimetière.....	16
Vos conseillers départementaux.....	17
Doudou.....	17
Le Syndicat du bassin versant de la Vilaine amont.....	18
Inscription sur les listes électorales.....	19
Le recensement militaire.....	19
Nouveau lotissement Les Cerisiers.....	20

ASSOCIATIONS

A.P.E.L.....	22
École Sainte Anne.....	23
Association Béthanie.....	24
Don du sang.....	24
La Communauté chrétienne.....	24
Association familiale rurale CSF Domalain.....	25
Badminton Domalain.....	26
Entente des chasseurs de Domalain.....	26
Les Voltigeurs.....	27
Randomalain.....	28
Cyclo-club domalinois.....	29
Gymnastique domalinoise.....	29
L'Avenir de Domalain.....	30
Sapeurs-pompiers.....	31
Pétanque club Domalain.....	31
UCAD (Union de commerçants et artisans de Domalain).....	32
Association de pêche de La Traverie.....	32
Carcaon environnement.....	33
Dakota dancier's.....	34
Domalain tiers-monde.....	34
EHPAD Notre-Dame de Lourdes.....	35
Art floral.....	35
A.C.P.G.- U.N.C.- A.F.N.- O.P.E.X	
Soldats de France et membres associés.....	36
L'ADMR d'Argentré-du-Plessis.....	37
Le Club des aînés de Domalain.....	37
Etat civil.....	38
Manifestations 2019.....	39

DOMALAIN - Bulletin d'information municipale - Décembre 2018 - n° 30 / Directeur de la publication : M. le Maire de Domalain
Dépôt légal en préfecture : 4^e trimestre 2018 / Mise en page et impression : Imprimerie REUZÉ - Martigné-Ferchaud

INFOS UTILES

Heures d'ouverture de la Mairie :

- du Lundi au Vendredi 8 h 30 à 12 heures
- Samedi : 9 heures à 12 heures

En dehors de ces heures d'ouverture, vous pouvez joindre le secrétariat du Mercredi au Vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 heures

Tél. 02.99.76.35.07 - Fax 02.99.76.31.62

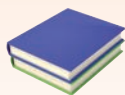
E-mail : mairie@domalain.fr - Site internet : www.domalain.fr

Heures d'ouverture de La Poste :

- Lundi, mardi et jeudi : de 14 h 30 à 17 h 30
- Vendredi et samedi : de 9 h 00 à 12 h 00

Heures d'ouverture de la Garderie :

- *Matin* : 7 h 30 à 8 h 30
- *Soir* : 16 h 45 à 18 h 45



Il est rappelé que par mesure de sécurité, les parents doivent déposer et reprendre leur enfant dans la salle. Il est interdit de déposer un enfant sur le parking. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter la salle seul.

Heures d'ouverture Bibliothèque Municipale :

- Mardi de 16 h 30 à 17 h 30
- Mercredi et Samedi de 10 h à 12 h 30
- Jeudi de 9 h 00 à 11 h 00



Voici le 30^{ème} bulletin municipal distribué dans chacun des foyers domalinois. Ce fût en décembre 1989 que le premier numéro fût réalisé, à l'époque en noir et blanc : c'était la

volonté de l'équipe municipale de créer une communication plus ciblée près de chacun des habitants. Même si les nouvelles technologies permettent une information plus rapide, plus fréquente et peut-être plus étoffée, ce bulletin municipal reste un élément fondamental dans la relation entre la municipalité, les associations et chacun de vous : il est bon de faire le point sur les réalisations, les projets en cours et ceux à venir qu'ils soient municipaux ou associatifs.

Dans le cadre de l'**amélioration énergétique**, deux projets ont été concrétisés :

- ▶ La 2^{ème} tranche de la rénovation de l'éclairage public en LED permettant une meilleure efficacité tout en réduisant la facture énergétique. L'éclairage de la rue de l'oseraie fait partie de ce programme ;
- ▶ Le changement de tous les convecteurs électriques des pavillons, rue des bruyères. Ce programme locatif communal créé en 1997 devenait obsolète au niveau du chauffage et nécessitait une modernisation pour une meilleure performance thermique.

Dans le cadre de l'action liée à l'**habitat et au logement**, deux réalisations :

- ▶ La viabilisation du lotissement des Cerisiers pour 27 lots en accession à la propriété. Ce lotissement, bien situé en entrée d'agglomération, a fait l'objet d'une attention toute particulière au niveau paysager. Les premières réservations sont en cours ;
- ▶ La réalisation par le CCAS d'un pavillon de type T3 au lotissement du Plessis pour répondre à la demande locative locale.

Dans le cadre du **sport et du bien-être**, la municipalité a mis en place un parcours

fitness pour les personnes adultes dans la continuité des équipements sportifs existants.

En ce qui concerne les **autres projets**, je citerai la rénovation du mur d'enceinte du cimetière pour laquelle une subvention de 30% de la charge nous a été attribuée dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la réfection du parking rue J-M Lamennais au titre des subventions Amendes de Police.

Tous ces projets ont été réalisés rapidement car la municipalité était maître d'œuvre, par contre d'autres projets auraient dû être réalisés cette année 2018, je pense au déploiement du Très Haut Débit et au Macrolot Espacil notamment, mais nous dépendons directement de Mégalis Bretagne pour le premier et d'Espacil pour le second.

Je suis personnellement intervenu à Vitré Communauté et auprès de Mégalis Bretagne pour souligner les enjeux très importants du Très Haut Débit pour nos habitants et entreprises.

La difficulté pour l'entreprise réalisant les travaux est le recrutement et on m'a fait savoir, une nouvelle fois, que les travaux d'exécution et de déploiement définitif seraient réalisés en 2019 pour l'installation des premières prises en octobre, alors croisons les doigts...

Concernant le Macrolot Espacil et la construction de six pavillons rue Brune, le début des travaux est prévu au premier semestre pour une mise en location début 2020. Les difficultés d'obtention du permis de construire expliquent le retard.

Les projets en cours pour 2019 sont ceux relatifs à l'extension de la caserne des Pompiers par le Conseil Départemental et à la construction de la nouvelle salle multifonction communale.

Pour ce qui est de l'extension de la caserne, les travaux nécessaires sont liés au nouveau véhicule mutualisé avec Bais et à la nécessaire réorganisation du Centre de Secours. Le responsable du Service Travaux au Département et le

Chef de centre ayant trouvé un accord, j'ai pu procéder à l'acquisition foncière.

Concernant la salle multifonction, la phase de préparation financière est maintenant bouclée près de Vitré Communauté, il reste des réponses à obtenir près des services de l'Etat avant le recrutement d'un Bureau d'Etudes. Lors de la visite du Sous-Préfet dans notre commune, le sujet a été abordé.

Notre volonté d'efficacité est parfois perturbée par de nouvelles dispositions réglementaires. Je pense notamment au transfert de compétences (eau et assainissement) vers la Communauté d'Agglomération et je pense aussi à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour lequel une étude environnementale complémentaire nous a été imposée : donc du travail supplémentaire pour le secrétariat... Contrairement à ce qui est annoncé, la simplification administrative n'est pas encore d'actualité.

Soyez assurés de notre détermination pour faire avancer notre commune dans le sens du bien commun, mais voilà d'autres sollicitations, indépendantes de notre volonté, sont souvent là pour perturber l'efficacité... d'où le mécontentement des élus.

En ces moments un peu perturbés, liés aux augmentations du prix des carburants et aux taxes, il est nécessaire de rester actifs et de continuer à œuvrer pour améliorer le service à nos habitants.

Permettez-moi en conclusion de remercier tous ceux qui œuvrent à la bonne marche de notre commune : élus, associations, commerçants et artisans, responsables de l'école, de la maison de retraite et du foyer Béthanie. Un remerciement particulier à nos Sapeurs-Pompiers pour leur dévouement.

Avec le Conseil Municipal, le CCAS, l'ensemble du Personnel Communal, je souhaite à chacun d'entre vous : joie, bonheur, santé et réussite dans vos projets.

Bonne et heureuse Année 2019.

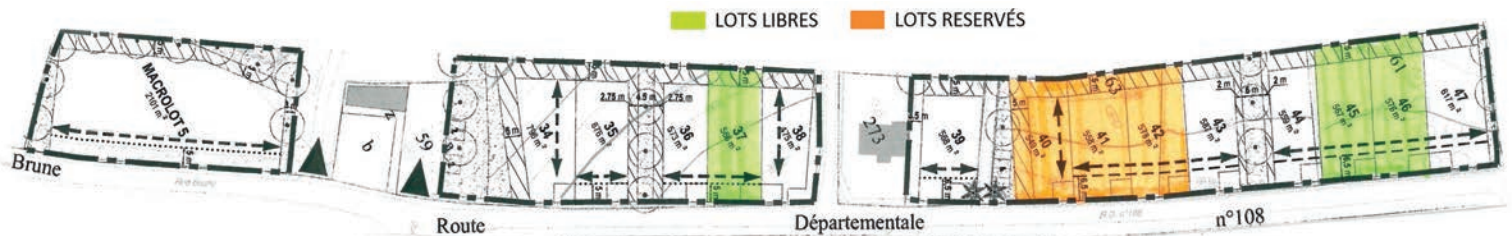
Christian OLIVIER

LOTISSEMENT LE PLESSIS

Accession à la propriété

Cette année, trois maisons ont été construites dans le lotissement du Plessis. 6 lots sont toujours sans construction : les lots 37, 45 et 46 sont libres et les 3 autres ont été réservés par Néotoa. Il s'agit des parcelles 40, 41 et 42 de la Zac « Le Plessis ». La surface totale est de 1 685m², en dehors du secteur de l'architecte des bâtiments de France. Néotoa propose la construction de 3 maisons de type T4 de 85m² avec un garage de 18m² chacun. Ce projet sera soumis à l'avis favorable de la Commission Logement de Vitré Communauté de 2019 car c'est une construction de logements locatifs sociaux.

Renseignements à la mairie pour la réservation des 3 derniers lots en vente (à partir de 64.40 € TTC/m²).



Macrolot ESPACIL

La construction des six pavillons du Macrolot est imminente. Elle sera réalisée en maîtrise d'ouvrage par ESPACIL-HABITAT au cours de l'année 2019. La proposition de construction qui vous avait été présentée dans le dernier bulletin municipal n'a finalement pas été validée par l'ABF faute de ne pas proposer une densité de construction suffisante. Après beaucoup de négociations, l'esquisse du projet ci-jointe est celle pour laquelle le permis de construire a été accordé. Il s'agit de 4 pavillons de type T4 (trois chambres) et de 2 pavillons de type T3.



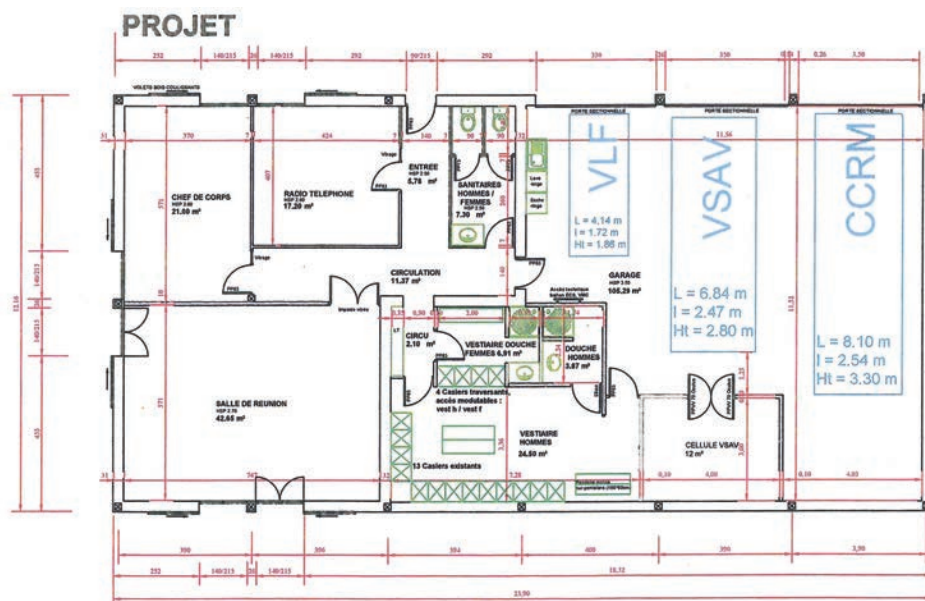
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DE SPORTS

Des devis sont en cours de réalisation afin d'isoler la salle de sport. La fermeture du balcon est également envisagée afin de créer une mezzanine avec fenêtres. Ce nouvel espace permettrait aux associations de se réunir dans un lieu convivial et aux spectateurs de regarder les matches dans un endroit sécurisé.

La Commune sollicite la subvention « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » pour ce projet. Le montant de l'aide de l'Etat peut atteindre 30% des dépenses HT. L'obtention ou non de cette aide conditionnera la réalisation de ces travaux.

EXTENSION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Suite à la coopération des deux centres de Domalain et de Bais dans le cadre du secours à la personne et du nouvel équipement nécessaire, il était important de prévoir une extension de la caserne. Les négociations entre le SDIS et la Commune ont validé des travaux pour un montant de 150 000.00 euros (charge départementale) concernant l'extension et la réorganisation intérieure du bâtiment. Les études et travaux sont programmés pour 2019, mais il sera nécessaire de transférer la propriété du bâtiment au Département : celui-ci ne pouvant être maître d'ouvrage qu'à cette condition. Nous serons vigilants à ce que les engagements soient tenus, pour nos Sapeurs-Pompiers et pour le service à la Population.



CIS DE DOMALAIN - Extension / PROPOSITION A / 17 CASIERS dont 4 modulables (hommes-femmes)

LE RESTAURANT

Suite à la fermeture le 1^{er} février 2018 du restaurant « le Bon Appétit », sous la forme d'une liquidation judiciaire, la reprise ne pouvait se faire qu'en accord avec le mandataire judiciaire. La commune étant propriétaire du bâtiment, nous devons suivre le dossier en concertation avec le liquidateur.

Après neuf mois de fermeture, il devenait urgent que la reprise puisse aboutir. Pour cette raison, le Conseil Municipal a validé, sur proposition du Maire, l'acquisition du fonds de commerce, de la licence et des équipements internes pour permettre à Eloïse et Sylvain de s'installer.

Cette reprise a pu aboutir grâce à la mise en place d'un contrat de location-gérance : l'acquisition du fonds de commerce et des équipements se fera progressivement pendant une période de trois ans par l'EURL TUPINIER.

Le Conseil Municipal remercie Eloïse et Sylvain pour leur engagement et leur souhaite une belle réussite.



CIRCUIT FITNESS

Un circuit Fitness comprenant 5 Agrès a été installé au mois de Juillet près de la Salle de Sports. Cet ensemble permet de faire travailler les différentes parties du corps et est accessible à tout un chacun quel que soit l'âge et l'état physique.

Le positionnement stratégique près du complexe sportif est un choix de la municipalité, le but étant que tous puissent en profiter au fil des saisons : sportifs, pompiers, écoles, sans oublier la population de passage. Chacun d'entre nous doit prendre le temps de s'y arrêter pour répondre à ses besoins et mesurer les bienfaits d'un effort physique.



FLEURISSEMENT COMMUNAL

Embellir notre village; les Domalinois se mobilisent tout au long de l'année.

Vous pouvez les voir de temps en temps planter, tailler, désherber sur les massifs de la commune. Un grand merci à ces bénévoles que nous avons eu le plaisir d'emmener le 15 Septembre dernier au jardin de Caradec et découvrir Vannes en petit train, une journée remplie de bonne humeur et très conviviale.

Donner un peu de son temps pour que notre ville soit bien fleurie; agréable pour tous et la mettre en valeur est un bel exemple de solidarité.

Des idées sont d'ores et déjà en cours de réflexion pour poursuivre et développer l'embellissement de notre commune et pour la rendre plus attrayante tout en respectant le budget alloué.

Lors de vos balades dans le bourg vous avez peut-être remarqué les plantations mises au niveau des grilles du cimetière afin de réduire quelques jardinières en guise d'économie d'arrosage. Tout un travail d'équipe avec les agents Laurent et Mickael que je remercie pour leur savoir-faire et leur professionnalisme ainsi que ma commission fleurissement.

Peut-être avez-vous des compétences dans le fleurissement, la main verte ou même pour apporter des idées, alors faites-vous connaître en mairie pour rejoindre notre équipe.

Les bonnes volontés sont les bienvenues, unissons nos efforts et nos compétences.

N'oublions pas : « Mieux vivre à Domalain est l'affaire de tous ! »

Christine Chevrier



ANIMATION JEUNESSE

Cette année encore la Commune a organisé l'Animation pour les Jeunes à partir de 10 ans durant 3 semaines, en Avril, Juillet et Aout. Après avoir fait le bilan de ces animations, on ne peut que constater la bonne ambiance qui y règne, la satisfaction des parents pour combler les vacances d'été souvent trop longues et la joie des enfants de se retrouver ensemble pour participer aux nombreuses activités enrichissantes proposées par les animateurs.

Les dates sont déjà retenues pour 2019 :

- ▶ du 8 au 12 Avril
- ▶ du 22 au 26 Juillet
- ▶ du 19 au 23 Aout

Renseignements et inscription en Mairie.



ECOLE DE DESSIN

Depuis la rentrée de Septembre les Cours de Dessin ont repris à l'Espace Culturel sous la houlette d'une nouvelle enseignante mise à disposition par Vitré Communauté. Une dizaine d'enfants participe aux cours chaque Mercredi après midi durant toute l'année scolaire de 13H 30 à 15H.



FETE DE LA MUSIQUE

Samedi 16 Juin s'est déroulée la Traditionnelle Fête de la Musique avec cette année une innovation : un DJ local de Domalain a animé avec brio la deuxième partie de la soirée incitant le public présent à danser sur la place dans une ambiance festive ; auparavant un ensemble musette avait accompagné la soirée grillade préparée comme à l'accoutumé par nos commerçants.

Le beau temps et le nombreux public ont fait de ce rendez vous une Fête réussie.



FESTIVAL DESARTICULES

Ce Samedi 30 Juin, un nombreux public a pris place au Plan d'Eau de la Traverie pour assister aux spectacles gratuits proposés par la Commune dans le cadre du Festival Désarticulés.

Un premier spectacle plein d'humour interprété par une artiste déjantée qui a su captiver son public pendant une heure.

Dans un autre registre, deux compères qui par la magie des signes ont apporté un spectacle à la croisée du mime et de l'art clownesque.

Le nombreux public adepte de ce genre d'animations ne s'y est pas trompé en applaudissant à tout rompre ces deux compagnies du rire et de la bonne humeur.



DISPOSITIF ARGENT POCHE 2018

Cette année 16 jeunes ont investi de leur temps pour le « dispositif argent poche ». Quelques euros gagnés suite aux travaux effectués dans les services publics : entretien espaces verts, bibliothèque, bâtiments communaux.... Chaque mission est répartie afin que le jeune fasse un nombre équivalent de chantier, et varie les tâches.



Il s'agit de missions de 3 heures payées 15 euros. La dernière au cours des vacances d'Octobre a conclu l'année.

L'objectif est d'impliquer ces jeunes dans la vie de la commune, de créer des liens avec les agents, les bénévoles et les élus.

Le dispositif reprendra en 2019, pensez à vous inscrire ou ré-inscrire en mairie à partir du 21 Janvier, le nombre étant limité afin d'encadrer au mieux ces jeunes.

COMMISSION VOIRIE

Chaque année la commission propose au Conseil Municipal divers investissements. Après délibération, ces travaux sont réalisés ou non, suivant l'enveloppe budgétaire consacrée.

Au cours de l'année 2018, plusieurs travaux ont été effectués dans le bourg et à travers la campagne.

Trois Chemins Ruraux ont été rénovés, à savoir le Chemin Rural de la Riautais, le Chemin Rural de la Grande Epinette et le Chemin Rural de la Petite Epinette.

Une allée reliant le parking de la Salle Polyvalente au cimetière a été réalisée en enrobé à chaud. Cette allée permettra un accès facilité et sécurisé des personnes à mobilité réduite et la suppression de la traversée de la rue du Général Leclerc.

Dans le cadre de la subvention des amendes de police, le parking Rue Jean-Marie Lamennais a été rénové et un tri-couche a été réalisé au mois de novembre dernier.

Tous ces investissements contribuent au bien-être de chacune et de chacun.

Au mois de juin dernier, des conditions climatiques apocalyptiques ont créé des inondations sur la commune de Domalain et nous avons été reconnus en catastrophe naturelle. Des glissements de terrains ont été constatés, obstruant l'évacuation des eaux pluviales. Suite à ces phénomènes météo, des curages de fossés ont été effectués à divers endroits de la commune en vue de préserver les habitations face à de nouveaux événements. En 2019, nous continuerons divers curages et aménagements pour faciliter l'écoulement de ces eaux et préserver les zones d'habitation. Nous allons faire un recensement des ces zones au début de l'année 2019.



Le long des Voies Communales de la commune de Domalain, diverses entrées de champ ne sont plus utilisées par les agriculteurs. Au cours de l'année 2019, nous ferons, en concertation avec les agriculteurs, un inventaire de ces entrées de champ afin d'en réduire le nombre qui empêchent le bon écoulement des eaux et provoquent des inondations.

Le déclassement de l'ancienne RD 48 a été effectué au début de l'année 2018. Cette voie porte la dénomination VC 201 partant de la Croix des Chandeliers jusqu'au Sauvé. La portion allant du carrefour près de la chapelle jusqu'aux Epinettes portera la dénomination VC 210. Une signalisation verticale sera appliquée prochainement. En 2018, il a fallu réaliser le broyage des accotements et le débroussaillage des fossés et talus. Ce déclassement comporte une charge supplémentaire pour la commune.

Bien sûr, tout au long de l'année, divers travaux sont réalisés en régie par nos agents communaux. Si vous rencontrez des anomalies dans les fossés ou la voirie, bien vouloir les signaler en Mairie de Domalain aux heures d'ouverture. La commission étudiera votre requête et agira en fonction de l'importance des travaux à réaliser.



FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE

Photos du **VICTIME D'UNE FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE ?**

Comment réagir ?

FAIRE OPPOSITION À LA CB
en contactant votre banque ou le serveur interbancaire d'opposition à la CB

SIGNALER LA FRAUDE SUR PERCEVAL
Si la fraude a été faite sur Internet, la plateforme **PERCEVAL** simplifie vos démarches

Plus d'informations sur **SERVICE-PUBLIC.FR**

Gendarmerie nationale
J'aime cette Page · 11 septembre

[PRÉVENTION] Victime d'une fraude à la carte bancaire ? Ayez le réflexe Perceval

Les fraudes à la carte bancaires sont de plus en plus nombreuses et sont facilitées par l'utilisation d'Internet.

Si vous constatez des paiements frauduleux effectués à distance avec votre carte bancaire, rendez-vous directement sur Perceval : <https://bit.ly/2JL2cXR>... Afficher la suite

337 22 commentaires 572 partages

J'aime Commenter Partager

Votre commentaire...

PLATEFORME DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons qu'une plateforme déchets verts existe sur la commune rue J.M. Lamennais. Les agents communaux sont chargés de l'ouvrir et de la fermer à clé selon les horaires suivants :

- ▶ lundi de 9h à 11h
- ▶ vendredi de 14h à 17h

Cette plateforme est exclusivement réservée pour les habitants de Domalain et seulement pour les voitures et remorques. Ne sont pas acceptés les tracteurs avec remorques agricoles.

De plus, nous vous demandons de ne déposer que les déchets de pelouse, nous ne pouvons pas accepter les déchets de taille de haie.

Suite à des abus, les agents auront la mission de refuser les apports ne correspondant pas à cette règle.

C'est un service rendu aux habitants dans un souci de proximité. Beaucoup de communes ne proposent plus ce service pour des raisons financières.

Nous vous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition à Bais. Si vous n'avez pas encore demandé votre carte d'accès, il suffit de passer en mairie avec un justificatif de domicile. Vous avez le droit à 18 passages par an en déchetterie, n'hésitez pas à les utiliser.

Remarque : La plateforme étant utilisée par les agents communaux pour y déposer l'ensemble des déchets verts de la Commune, il se peut que vous remarquiez des branchages. La Commune n'ayant pas le droit elle, de déposer ses déchets verts en déchetterie.

Pelouse :

Utiliser une tondeuse ou un kit mulching permet de laisser sur place l'herbe tondu et broyée. Celle-ci va alors nourrir le sol. Pensez-y lorsque que vous renouvelez votre matériel.

Astuces pour réduire vos déchets verts :

Après avoir taillé vos haies et vos arbustes, le volume de branchages obtenu peut être très imposant. Le broyage est une solution écologique et économique pour les utiliser chez vous.

▶ Quel est le principe ?

Le principe est de déchiqueter les déchets verts pour les réduire. Cela permet d'obtenir du broyat, un produit sain qui peut être utilisé dans votre jardin en paillage ou en complément de vos déchets de cuisine dans le composteur.

▶ Comment broyer ses déchets verts ?

Tous les branchages (secs de préférence) peuvent être broyés. Pour les branches de moins d'un centimètre de diamètre, il est possible de les broyer avec sa tondeuse. Pour les autres, il vaut mieux utiliser un broyeur (électrique ou thermique selon les besoins).

Investir dans un broyeur à végétaux qui servira deux fois par an, n'est pas nécessaire quand on peut le louer dans un magasin de motoculture.



▶ Demandez un bon de réduction

Pour développer cette pratique, le SMICTOM Sud-Est 35 propose aux habitants de son territoire qui en font la demande, un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés.

AIDES À LA RÉNOVATION DE LOGEMENT



monprojet.anah.gov.fr
Une aide en ligne qui change tout !

Il existe un service en ligne de demande d'aide financière pour améliorer votre habitat dans le cadre de la rénovation de patrimoine privé anciens (plus de 15 ans).

Sur <https://monprojet.anah.gov.fr/>, vous pouvez vous renseigner et monter votre dossier directement sur ce site



LES 6 ETAPES DE MA DEMARCHE



LA LOI LABBE : POUR UNE RÉDUCTION DES PESTICIDES EN FAVEUR DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU



Les produits phytosanitaires communément appelés « pesticides » sont des produits chimiques destinés à la protection des végétaux contre les parasites, champignons, mauvaises herbes et insectes. Leur utilisation présente un risque pour l'environnement car leurs substances peuvent ruisseler et se retrouver en quantité importante dans nos cours d'eau.

Leur usage présente également des risques pour la santé humaine (cancers, intoxication...).

La vente en libre-service des pesticides chimiques de synthèse n'est plus autorisée.

Ces produits doivent désormais être délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Les produits de biocontrôle et ceux utilisables en agriculture biologique ne sont pas concernés par cette loi.

A partir du 1^{er} janvier 2019, la vente de pesticides chimiques de synthèse sera tout simplement interdite aux particuliers et donc leur usage dans vos parcelles privées, ainsi que leur stockage. Toutefois, les produits de biocontrôle et ceux utilisables en agriculture biologique ne seront pas concernés par cette loi. Le non-respect de ces interdictions constitue une infraction et peut-être puni à hauteur de 150 000€ d'amende.

Il est possible de se passer des pesticides en choisissant de nouvelles variétés de plantes cultivées résistantes aux maladies et en optant pour un désherbage manuel ou thermique.



Exemples de techniques alternatives au désherbage.

Désherbeur thermique à gaz et paillage des massifs, fleurissement en pied de mur et houe maraîchère (pousse-pousse)



AGENCE POSTALE

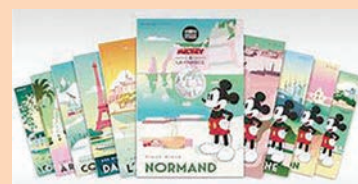
L'Agence Postale a fait peau neuve !

Bienvenue dans votre Agence Postale.

Ici vous pouvez :

- ▶ **Acheter** : des timbres, des enveloppes Prêt-à-Poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde courrier
- ▶ **Déposer** : vos lettres et colis
- ▶ **Retirer** : vos lettres recommandées, vos colis
- ▶ **Effectuer** : des opérations financières de dépannage, retraits d'espèces, transmission de versement d'espèces.

En vente dans votre agence les 12 nouvelles pièces de 10 € dans leur cartelette. Edition limitée 2018.



Vous avez des questions concernant la gamme des produits et services de la poste ?

Je suis à votre disposition pour vous renseigner.

JOYEUSES FETES A TOUS. A bientôt.
Sandrine

HORAIRES D'OUVERTURE DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE :

Lundi, Mardi et Jeudi **14h30 – 17h30**
Vendredi et Samedi **9h – 12h**

TRANSPORT EN COMMUN VITRÉ-LA GUERCHE

Vit'o Bus propose, aux habitants de Vitré Communauté, un réseau de transport en commun **gratuit** qui relie Vitré à La Guerche-de-Bretagne. Cette ligne passe par Argentré-du-Plessis, Etreilles et Domalain.



Sens VITRÉ > LA GUERCHE	Toute l'année du lundi au vendredi (sauf jours fériés)					samedi (sauf jours fériés)	
						ÉTÉ	HIVER
VITRÉ - GARE SNCF	08:50	12:30	17:00	18:20	19:30	18:20	17:00
VITRÉ - CHAMP DE FOIRE	08:54	12:34	17:04	18:23	19:34	18:24	17:04
DOMALAIN - CENTRE	09:22	13:02	17:32	18:51	20:02	18:52	17:32
DOMALAIN - CARCRAON	09:25	13:05	17:35	18:54	20:05	18:55	17:35
LA GUERCHE - 3 PLACE DU CHAMP DE FOIRE	09:30	13:10	17:40	19:00	20:10	19:00	17:40

Sens LA GUERCHE > VITRÉ	Toute l'année du lundi au vendredi (sauf jours fériés)					samedi (sauf jours fériés)	
LA GUERCHE - 3 PLACE DU CHAMP DE FOIRE	07:00	08:10	13:15				13:15
DOMALAIN - CARCRAON	07:04	08:14	13:19				13:19
DOMALAIN - CENTRE	07:10	08:20	13:25				13:25
VITRÉ - CHAMP DE FOIRE	07:37	08:47	13:52				13:52
VITRÉ - GARE SNCF	07:40	08:50	13:55				13:55

CRIT'AIR



Depuis janvier 2017, le ministère de l'écologie a instauré le dispositif certificat qualité de l'air, plus connu sous le nom de pastille

Crit'air ou vignette pollution. Elle est obligatoire pour tous ceux qui possèdent un véhicule et qui se déplacent dans les Zones de Circulation Restreinte qui s'étendent sur toute la France.

La vignette Crit'Air, disponible en 6 couleurs, est conçue pour distinguer les véhicules les plus anciens des plus récents. L'impact écologique de chaque véhicule est catégorisé par la classe EURO, allant de 0 à 5. Les véhicules les plus polluants seront ainsi exclus progressivement des grandes villes.

La vignette est valable toute la durée de vie du véhicule.

Rennes a instauré, depuis le lundi 1^{er} octobre 2018, la circulation automobile différenciée en cas de pic de pollution sur la base des vignettes anti-pollution Crit'Air.

La circulation différenciée, c'est quoi ?

Finie la circulation alternée, selon les plaques d'immatriculation paires ou impaires, en cas de pic de pollution aux particules fines. En cas de pollution de l'air, il faudra avoir sa vignette pour circuler. Ce système vise à restreindre la circulation des véhicules les plus polluants, identifiés sur la base d'une vignette Crit'air.

Tous les véhicules (voitures, poids lourds ou deux-roues) sont concernés. En cas de pic de pollution, la mesure s'appliquera dès le 4^e jour : il faudra se munir de sa vignette pour circuler. À partir du 6^e jour, les véhicules les plus polluants, en catégories 4 et 5, ne pourront pas circuler, même avec la vignette. Les véhicules des services de santé et d'urgence devraient bénéficier de dérogations.

Comment obtenir mon certificat de qualité de l'air ?

Pour obtenir votre certificat de qualité de l'air (Crit'Air), rien de plus simple ! Rendez-vous simplement sur <https://www.critair-vignette.fr/recevoir-ma-vignette/> remplissez votre numéro d'immatriculation de votre véhicule et sa date de première mise en circulation.

Suivez les instructions de commande jusqu'au paiement. Une fois votre commande validée vous recevrez votre vignette **directement chez vous par voie postale.**

La Dreal, le service préfectoral qui gère la vignette, rappelle qu'il existe un seul et unique tarif : 3,62 €, pas un centime de plus. Les automobilistes doivent acheter leur vignette sur le site officiel www.certificat-air.gouv.fr. Elle s'achète une fois pour toutes ; inutile de la renouveler chaque année. Elle est valable sur l'ensemble du territoire national.

Périmètre concerné : Rennes intra-rocade (rocade exclue)

Circulation interdite pour... les véhicules **sans vignettes** à partir du **4^e jour de pollution**, les **vignettes 4 et 5** à partir du **6^e jour de pollution**

Véhicules 100 % électrique ou hydrogène

Niveau 1
Seulement essence : à partir du 1^{er} janvier 2011. Véhicules GPL.

Niveau 2
Essence : entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 déc. 2010. Diesel : à partir du 1^{er} janvier 2011.

Source : Préfecture d'Ille-et-Vilaine

Niveau 3
Essence : entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005. Diesel : entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010.

Niveau 4
Diesel : entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005.

Niveau 5
Seulement diesel : 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000.



© France - Photo - Reuters

LA TAXE INCITATIVE, ÇA COMMENCE BIENTÔT !



À partir du 1^{er} janvier 2019, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devient incitative. Son objectif premier est la réduction des déchets et l'augmentation de la qualité du tri des déchets recyclables.

Pourquoi cette nouvelle tarification? Quels changements pour votre foyer? Explications.

JE SUIS PROPRIÉTAIRE ...

► en habitat individuel

Ma taxe incitative apparaîtra sur l'avis de taxe foncière 2019 émis en novembre 2020. Pour distinguer ma part fixe de ma part variable, je pourrai me rendre sur le site internet du SMICTOM et consulter le nombre de levées de mon bac dans une année.

Si je suis collecté en bornes d'apport volontaire, je consulterai le nombre de fois où j'ai ouvert le tambour de la borne d'ordures ménagères.

► en copropriété

Si je suis collecté en bornes d'apport volontaire ou par bac individuel, ma part variable incitative fonctionnera comme pour les propriétaires en habitat individuel.

Si je suis collecté en bacs collectifs avec les autres propriétaires, la part variable incitative dépendra de la production d'ordures ménagères de l'ensemble de la copropriété et sera répartie par le gestionnaire au prorata de la valeur locative de mon logement.

JE SUIS LOCATAIRE

► en habitat individuel

Je paye déjà une TEOM. Elle est répercutée par le propriétaire, qui reçoit l'avis de taxe foncière de mon logement, dans les charges de mon loyer.

A partir de 2019, mon propriétaire et moi pourrons consulter la fréquence de levées de mon bac ou d'utilisation de mon badge pour les bornes d'ordures ménagères. Il répercutera alors le montant de ma taxe, devenue incitative, dans les charges de mon loyer. La part variable incitative ne dépendra que de ma production d'ordures ménagères. Lorsque je déménagerai ou que j'emménagerai, j'avertirai le SMICTOM

► en habitat collectif

Si je suis collecté en bornes d'apport volontaire ou par bac individuel, ma part variable incitative fonctionnera comme les locataires en habitat individuel à partir de 2019.

Si je suis collecté en bacs collectifs, la part variable incitative dépendra de la production d'ordures ménagères de l'ensemble des locataires, et sera répartie par le propriétaire. L'effort de réduction des déchets ménagers doit donc être collectif. Dans tous les cas, la taxe sera envoyée au propriétaire.

Dans tous les cas, si ma situation évolue je dois prévenir le SMICTOM.

POURQUOI CE CHANGEMENT DE TARIFICATION ?

La taxe incitative s'inscrit dans la lignée de la loi de transition énergétique et du Grenelle de l'environnement et fait écho aux efforts internationaux actés lors de la COP21 pour la réduction des déchets et des gaz à effet de serre. Elle permet de raisonner les dépenses de collecte en rapprochant le service au strict besoin des usagers et ainsi proposer un impôt plus juste.

TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ !

Particulier, association, collectivité et professionnel, tout le monde est concerné par l'incitativité (taxe ou redevance). L'objectif ? Proposer un impôt plus juste et faire de la réduction des déchets un enjeu commun qui résulte d'un effort collectif. Ensemble, réduisons les déchets !

AGENDA

1^{er} janvier 2019

Démarrage de la prise en compte réelle du nombre de levées ou d'ouverture des bornes.

Janvier 2019

Réception par chaque propriétaire d'un courrier explicatif de la nouvelle grille tarifaire et des accès à la plateforme Ecocito : un espace personnel qui permettra de connaître le décompte des levées.

Année 2020

Première facturation incitative sur l'avis de taxe foncière 2020.



EN LIGNE

Toutes les réponses à vos questions sont sur le site du SMICTOM SE35.

Un problème avec votre bac? Votre badge? Vous déménagez? Une question?

Retrouvez toutes les démarches sur www.smictom-sudest35.fr/formulaires/

Si je ne présente jamais mon bac, je ne paierai rien ?

FAUX. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative comprend une part fixe qui finance l'ensemble des coûts des services et une part variable dépendant du nombre d'enlèvements comptabilisés. Les efforts pour sortir le bac moins souvent se répercuteront uniquement sur la part variable.

Mon bac a été soulevé deux fois lors de la collecte, cela compte-il pour deux levées ?

NON. Lors de la collecte, si votre bac a été soulevé deux fois pour être bien vidé seule une levée sera comptabilisée.

Vais-je payer pour mes voisins s'ils mettent leurs déchets dans mon bac ?

NON. Si un voisin ajoute un sac dans votre bac le jour où vous le sortez, vous ne serez pas facturé davantage car c'est le nombre de levées, et non le poids, qui est pris en compte. Cependant, si vous constatez qu'un voisin dépose un sac dans votre bac n'hésitez pas à avertir le SMICTOM.

La borne ne s'est pas ouverte lorsque j'ai passé mon badge, cela compte-il pour une levée ?

NON. Pour qu'une ouverture de borne soit décomptée, il faut que le tambour s'ouvre après le passage du badge sur le lecteur. Si la borne n'est pas ouverte, l'ouverture n'est pas décomptée.

Faut-il un badge pour ouvrir les bornes des déchets recyclables ?

NON. Seule la borne à ordures ménagères est équipée d'un système d'accès par badge. Les autres bornes (emballages recyclables, verre, papiers) sont en accès libre.

Vous n'avez pas peur de voir les dépôts sauvages augmenter ?

NON. Il peut y avoir une légère hausse des dépôts sauvages dans la première année de mise en place, d'autres collectivités ont connu ce problème. Mais les comportements reviennent à la normale après quelques mois et, si nécessaire, après sanction.

BON À SAVOIR

Le dépôt des sacs au pied des bornes est **interdit** et passible de poursuites, conformément aux articles R 610-5, R 632-1, R 635-8 et R 644-2 du Code Pénal. À compter du 8 novembre, il n'y aura plus de « passe-droit ». Pour toutes dégradations et dépôts sauvages constatés à côté de la borne, des poursuites seront engagées.

Chaque bac est strictement attribué à une habitation. Il ne doit en aucun cas vous suivre si vous déménagez. En cas de déménagement, veuillez à avertir le SMICTOM : contact@smictom-sudest35.fr

DOMALIRE



La médiathèque DOMALIRE est à votre disposition avec un choix de livres, de DVD et de CD pour tout âge et pour tous les goûts. Le réseau du ROUEDAD est présent depuis maintenant 3 ans et les lecteurs domalinois apprécient ce service de proximité. En effet, votre inscription vous permet d'accéder au catalogue des Médiathèques du Rouedad et ainsi accéder à plus de 40 000 ouvrages, mais également à celui des ressources numériques pour lire, écouter de la musique ou apprendre «Où l'on veut et comme on veut !» de la Médiathèque départementale d'Ille et Vilaine. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à passer pour en discuter !

Les classes de l'école viennent régulièrement et vos enfants se feront une joie de vous faire visiter ce lieu convivial !

La ludothèque du centre social de La Guerche vient une fois par mois pour faire partager des parties de jeux de société en famille alors profitez-en vous aussi ! C'est gratuit ! Voici les prochaines dates : les 9 janvier, 6 février, 20 mars, 3 avril, 15 mai et le 12 juin.



L'année 2018 a été riche en rencontres.



En début d'année, le thème de la MER a été abordé pour mettre en valeur le fonds de la médiathèque avec le tapis de lecture de la MDIV qui a fait parcourir en bateau le monde des histoires pour les enfants de l'école. Un atelier bricolage a fait naître tortue, pieuvre, baleine... Et enfin, une chasse aux objets avec un parcours ludique a bien occupé les jeunes lecteurs.

A la rentrée de septembre, les CM ont rencontré Bertrand Gatignol, auteur de l'album «Voleur de souhaits» lors de l'animation Bulles des Prés. Un échange très riche !

Mois du multimédia en fin d'année : une belle réussite !

Avec le partenariat de Vitré communauté, des animations très appréciées comme l'escape-game, la fabrication de la bande dessinée connectée, les livres animés pour les tablettes, le petit robot en bois Cubetto et le tournoi Mario Kart intercommunal où le jeune Axel Hillion s'est classé 3^{ème} !



La médiathèque «DOMALIRE» est ouverte :

- Le mardi de 16 h 30 à 18 h
- Le jeudi de 9 h à 11 h
- Les mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30

Attention pendant les vacances, les horaires changent.

RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS



Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) est un service gratuit, ouvert aux futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternels, gardes à domicile) de onze communes : Argentré-du-Plessis, Brielles, Domalain, Etelles, La Guerche de Bretagne, Le Pertre, Moulins, Rannée, Saint Germain du Pinel, Torcé et Vergeal.

Quelles sont les missions d'un RIPAME ?

► Une mission d'information sur la petite enfance

Information, orientation et accompagnement des parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile) et collectif (micro-crèche, multi-accueil, crèche...).

Information de premier niveau sur le rôle d'employeur d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile (aides CAF, rémunération, contrat de travail, congés payés, déclaration Pajemploi...)

Soutien auprès des professionnels de l'accueil individuel concernant l'accès et l'exercice de ces métiers (droits, devoirs, contractualisation), promotion du métier d'assistant maternel et accompagnement à la formation professionnelle (faciliter l'accès à la formation, informations sur leurs droits...).

PERMANENCES TELEPHONIQUES :

- Lundi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h30 à 12h30
- Jeudi : 13h à 17h

PERMANENCES PHYSIQUES (SUR RDV) ET TELEPHONIQUES :

► ARGENTRE DU PLESSIS :

- Mardi : 14h à 19h
- Mercredi : 8h30 à 12h30 (semaine impaire)
- Lieu : La Fourmilière, Rue d'Anjou

► LA GUERCHE DE BRETAGNE :

- Mercredi : 9h00 à 12h30 (semaine paire)
- Vendredi : 13h00 à 17h00
- Lieu : Centre Social, 23 bis avenue du Général Leclerc

► Une mission d'animation d'espaces jeux et de temps forts collectifs

De 9h à 11h30, le RIPAME propose des espaces jeux pour les enfants de quelques mois à 3 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, assistant maternel, grand-parent, garde à domicile).

Sur Domalain, l'espace jeux est animé par Morgane BELIARD chaque mardi matin (hors vacances scolaires). Lieu : 4 place du complexe sportif

Sur l'ensemble du territoire, en 2018, 293 enfants, 78 assistants maternels, 57 parents/grands-parents ont fréquenté ces lieux d'éveil et de socialisation.

Des temps de rencontre et d'échange (conférence à thème, manifestations autour de la Petite Enfance et réunions d'informations...) sont aussi organisés.

Les projets 2018-2019

De septembre 2018 à juin 2019, le RIPAME développe des actions sur la thématique de **la motricité libre de l'enfant** : expositions dans les espaces jeux, conférence, réunions d'échange de pratique, matinées de motricité... En parallèle, d'autres actions seront proposées au cours de l'année (spectacle, sortie, réunion à thèmes, formations...). Ces manifestations sont répertoriées sur l'ensemble du territoire du RIPAME.

Tout le programme sur **la page Facebook RIPAME secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne**.

Contact : 02 99 96 59 77 - ripame@argentre-du-plessis.fr

L'équipe du RIPAME



DOUDOU

Le Conseil Municipal soutient toujours les naissances de notre commune. Cette année nous avons décidé d'organiser une cérémonie uniquement pour féliciter les nouveaux parents.

Toutes les familles ayant eu un nouveau-né courant de l'année 2018 ont été conviées à une cérémonie le 02 février 2019. Si vous êtes concernés, profitez de ce moment pour rencontrer les autres bébés de l'année.



VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Chères habitantes, Chers habitants du « Grand Canton de La Guerche-de-Bretagne ! »,

Depuis 3 ans et demi que nous agissons ensemble, il ne se passe pas un jour que nous ne consacrons au devenir de notre territoire, le Canton de La Guerche-de-Bretagne.

A cheval entre Vitré Agglomération et la Roche-aux-Fées Communauté, situé entre la Route Nationale 157 et la Route Départementale 775 dont la mise en 2x2 voies vers Martigné-Ferchaud se finalise, fort de ses 31 communes et de ses plus de 40 000 habitants (canton le plus étendu du département d'Ille-et-Vilaine), notre canton, bénéficie d'atouts indéniables qui concourent à le rendre particulièrement dynamique.

Canton rural innovant, notre territoire est riche de ses femmes et de ses hommes, de ses communes et de son terroir, de ses activités économiques et de ses innovations, de sa solidarité. Cette année, encore, nous avons pu constater cette vitalité à laquelle nous participons tous.

En 2018, en tant qu'élus représentants notre canton au sein du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine nous avons agi et accompagné activement la prise en charge de nos aînés, des personnes en situation de handicap et de l'insertion sociale et professionnelle en participant à différentes instances locales et départementales (EHPAD, CLIC, MAIA, Mission Locale des Jeunes...). Malgré la fermeture annoncée de l'EHPAD du Theil-de-Bretagne à « La Rigaudière », décision qui a manqué de concertation et qui est préjudiciable pour notre territoire, nous continuons à soutenir le Chantier d'insertion « Le Pays fait son Jardin » installé sur ce site.

CIMETIÈRE

La commune de Domalain a choisi de limiter l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien du cimetière.

L'utilisation de ces produits est de plus en plus contraignante et présente des dangers pour la santé et l'environnement.

Ce choix entraîne notamment un changement de pratiques d'entretien dans la commune, qui n'est en aucun cas un abandon ou une négligence.

Ces nouvelles pratiques bouleversent nos habitudes et doivent

En matière de développement territorial et économique, nous avons favorisé la réalisation d'un certain nombre de projets structurants comme le projet immobilier « l'Ilot d'Anjou » à La Guerche-de-Bretagne, la rénovation du complexe sportif (football, handball...) de Retiers et un certain nombre de services de proximité dont la création d'une micro-crèche à Argentré-du-Plessis, l'ouverture et la rénovation de commerces comme à Eancé ...

Nous nous positionnons en faveur des transports durables pour tous en nous impliquant énergiquement pour la sauvegarde et la rénovation de la ligne ferroviaire Rennes - Châteaubriant, celle-ci étant essentielle pour l'attractivité du sud du canton.

Nous avons appuyé les décisions en faveur de la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du canton, en l'occurrence, les étangs de Marcillé-Robert et de Martigné-Ferchaud (soulignons l'inauguration en septembre dernier du sentier d'interprétation de l'Etang de la Forge à Martigné, un « pur bonheur pour la randonnée et l'évasion ») ; soutenu la mise en place d'actions aux bénéfices des exploitations agricoles de notre canton ; défendu le soutien à la Foire Expo de Retiers, véritable institution populaire ; œuvré pour la sécurité de tous (travaux de rénovation du Centre d'incendie et de Secours (CIS) du Pertre, travaux de sécurité routière sur les Routes Départementales...).

En 2019, nous continuerons à nous investir chaque jour à vos côtés pour qu'ensemble nous relevions les défis qui nous attendent.

Nous vous souhaitons une belle année 2019, qu'elle soit synonyme de réussite et de bonheur.

Aymeric MASSIET du BIEST et Monique SOCKATH

*Conseillers départementaux d'Ille-et-Vilaine
Canton de La Guerche-de-Bretagne*

Pour nous contacter :

Secrétariat des élus UDC 35, 1 avenue de la Préfecture
CS 24218 - 35 042 Rennes Cedex ; tél. : 02 99 02 35 17 ;
mail : udc35@ille-et-vilaine.fr ; site Internet : www.ille-et-vilaine.fr

*Canton de La Guerche-de-Bretagne - 31 communes :

Arbrissel, Argentré-du-Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Chelun, Coësmes, Domalain, Drouges, Eancé, Essé, Etrelles, Forges-la-Forêt, Gennes-sur-Seiche, (La) Guerche-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Moulins, Moussé, Moutiers, (Le) Pertre, Rannée, Retiers, Sainte-Colombe, Saint-Germain-du-Pinel, (La) Selle-Guerchaise, (Le) Theil-de-Bretagne, Thourie, Torcé, Vergéal, Visseiche.

s'accompagner d'une meilleure acceptation des herbes naturelles dans l'espace public.

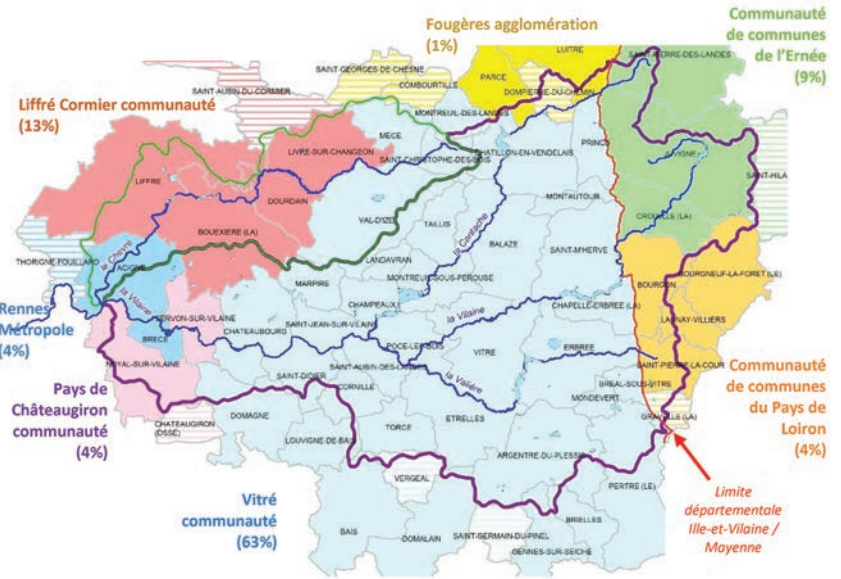
Éventuellement un petit désherbage manuel, lors de votre passage dans ce lieu serait un grand geste pour l'acceptation de la végétation spontanée.

LE SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA VILAINE AMONT

Collectivité territoriale créée en août 2007, le syndicat met en œuvre un programme de **reconquête de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques**.

Son domaine de compétences comprend des missions du champ de la **GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations »** ; entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et attribuée aux intercommunalités (EPCI).

Ci-contre le territoire d'intervention et les EPCI membres en 2018.



Au 1^{er} janvier 2019 le Syndicat de la Vaine amont fusionne avec celui du Chevré (cf. carte).

Un projet de territoire pour 2020-2025

Les grandes priorités



Restaurer les cours d'eau et les zones humides en tête de bassin*



Lutter contre l'érosion et réduire les flux arrivant aux retenues (Haute-Vilaine, Valière et Cantache)



Restaurer et préserver le bocage



Réduire la pression phytosanitaire en amont des captages prioritaires** (Pont Billon-Vilaine à Vitré, retenue de la Valière)



Lutter contre l'érosion et réduire les flux arrivant aux retenues (Haute-Vilaine, Valière et Cantache)

Plus d'informations :

<http://www.bv-vilaine-amont.fr/> 02 99 75 32 33

* surface d'alimentation à l'extrémité amont d'un cours d'eau.

** captages pour l'alimentation en eau potable classés prioritaires en vue de lutter contre les pollutions diffuses (SDAGE Loire Bretagne).

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES, CE QUI CHANGE AU 1^{er} JANVIER 2019

Pensez à nous signaler OBLIGATOIREMENT votre changement de domicile (d'une adresse à une autre sur DOMALAIN). Faute de connaître cette information, la Commission administrative électorale risque de procéder à votre radiation.

Mise en place au 1^{er} janvier 2019 du Répertoire Électoral Unique REU, conformément à la réforme votée en 2016

Ce répertoire électoral unique géré par l'INSEE permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/3539086>

Cartes électorales

Tous les électeurs de Domalain recevront une nouvelle carte électorale au cours du mois précédant les prochaines élections européennes.



LE RECENSEMENT MILITAIRE

OBJECTIF CITOYEN



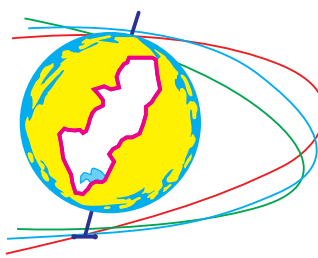
LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

- QUI ?** Garçons et filles de nationalité française
- OÙ ?** À la mairie de ton domicile
- QUAND ?** Dès 16 ans
- AVEC QUOI ?**
 - Votre carte d'identité
 - Le livret de famille
 - Un justificatif de domicile
- POURQUOI ?**
 - pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
 - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
 - pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Lotissement Les Cerisiers





26 lots de la première tranche du lotissement des Cerisiers sont mis en vente au prix de 69,90 Euros T.T.C. du m² pour une superficie allant de 407 m² à 677 m² (taille moyenne des lots de 500 m²).

Un unique lot, le n° 5, est en vente au prix de 64,40 Euros T.T.C. le m² car il se situe dans le périmètre des Bâtiments de France.

Tous ces lots sont libres de constructeur.

Renseignements à la Mairie de DOMALAIN.

**69,90 Euros
TTC**

**64,40 Euros TTC
secteur ABF
(lot n° 5)**

A.P.E.L. (ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE)



L'APEL de l'école Ste Anne compte 18 membres de parents d'élèves pour environ 139 familles inscrites pour l'année 2018/2019, pour 204 enfants.

Son rôle est tout d'abord de représenter l'ensemble des parents d'élèves auprès des différentes instances administratives (conseil d'établissement, inspection académique, ...)

L'association a aussi pour objectif de participer à la vie de l'école en apportant de l'aide matérielle et financière à la réalisation de projets divers (classe de mer ou classe verte, achats de livres ou jeux pédagogiques, sorties éducatives et sportives, ect...)

Durant l'année scolaire plusieurs parents donnent aussi de leurs temps en accord avec l'équipe éducative pour différentes activités comme la piscine, l'apprentissage du goût, la décoration des couloirs pour Noël, la confection des costumes pour la kermesse, la réalisation des chars pour la kermesse, et cette année le projet Cirque.

Pour l'année scolaire 2017/2018, toute l'équipe s'est mobilisée avec la préparation des manifestations telles que la soirée familiale, l'arbre de Noël, la chasse aux œufs et pour finir l'année en beauté, notre kermesse. Toutes ces animations donnent lieu à des rassemblements très attendus par les petits et les grands.

Notre chasse aux œufs a aussi rencontré un vif succès ou petits et grands ont cherché les œufs cachés dans la forêt.

La kermesse du 24 juin dernier sur le thème « Les Enfants du Monde » nous

a permis de découvrir de magnifiques chars confectionnés par les parents de chaque classe. C'est un moment très convivial pour chacun.

Mettre en œuvre l'ensemble de ces manifestations demande de l'investissement personnel. Merci à tous les parents et bénévoles qui offrent de leur temps dans ces réalisations à chaque fois réussies.

L'équipe de l'APEL tient aussi à remercier tout particulièrement l'ensemble des équipes qui participent au soutien scolaire, à l'étude surveillée ainsi que ceux qui s'occupent de la bibliothèque. Heureusement que nous avons toutes ces personnes pour faire vivre et bouger notre commune.

Et en parlant de commune nous pouvons aussi dire merci à la municipalité car elle contribue aussi à tous les voyages scolaires celui des CM1/CM2 et des GS/CP qui cette année sont allés découvrir le monde de la mer, sur l'Île Grande. Ce n'est pas rien et il est bon de le rappeler.

Comme tous les ans, une partie de nos recettes est versée à l'école au travers du budget pédagogique, au mois de septembre, dont le but est d'améliorer l'équipement de chaque classe, ainsi que pour les financements des sorties scolaires. Et une autre partie, en janvier, pour que les enfants trouvent des cadeaux dans chacune des classes.

Notre AG a eu lieu le 4 Octobre dernier, nous avons eu 3 départs : Maryvon BERTRAND, Anthony MALHERRE, Françoise TYMEN et nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux membres : Justine SARTONI et Mélanie VANBUTSEL.

L'APEL les remercie pour leur dévouement au service de notre association.



A ce jour :

Conseil d'administration :

Président : Sébastien JAMEU
Vice-présidente : Solène PIGEON
Trésorière : Delphine PELTIER
Vice-Trésorière : Mélanie VANBUTSEL
Secrétaire : Mélanie AUBERT
Vice-secrétaire : Mélanie RENOU

Membres :

Stéphane BECQUART
Nicolas BIGNON
Thibault DUCREUX
Jacques DUFEU
Marie GALLON
Sylvain GUERAULT
Mickaël LEBRETON
Anthony NOBLET
Fabrice PALIERNE
Emmanuelle PINEL
Benoît POIRIER
Justine SARTONI

DATES À RETENIR :

- Chasse aux œufs : 28 Avril 2019
- Kermesse : dimanche 23 Juin 2019
- Choucroute : 19 octobre 2019

Sébastien JAMEU
et les membres de l'association



ÉCOLE SAINTE ANNE

En cette année scolaire 2017- 2018, l'équipe composée des enseignantes, des ASEM et AVS a accueilli chaque jour 208 élèves répartis en 8 classes allant de la PS au CM2.

L'année s'est déroulée sous le thème des **enfants du monde** qui a permis aux élèves de découvrir la culture, les modes de vie dans les différents continents. Ce thème a fait l'objet du spectacle de Noël qui s'est déroulé le dimanche 17 décembre. Sur des rythmes variés et des costumes colorés, ils ont pu faire swinguer les spectateurs venus nombreux.

Plusieurs autres temps forts ont marqué notre année avec notamment la classe découverte du milieu marin. Tous les GS et les CP se sont rendus à l'Île Grande durant trois jours au mois de juin et ont pu vivre de multiples et riches expériences.



Les autres élèves ont aussi eu l'occasion de profiter de sorties pédagogiques : les CM1-CM2 sont allés visiter le zoo de Branféré. Ils ont vu les animaux et participé à des ateliers pédagogiques. Les CE1-CE2 sont allés arpenter les rues de Nantes : ils se sont arrêtés visiter le château des Ducs de Bretagne puis ont plongé dans l'univers imaginaire des Machines de l'Île. C'est dans un univers plus bucolique que les élèves de maternelles ont évolué pour découvrir les jardins de Brocéliande. Certains de nos élèves ont aussi profité de la proposition du SMICTOM d'aller visiter le centre de tri et d'être ainsi sensibilisé à l'importance du tri sélectif et du recyclage.



Dans un domaine plus sportif, certains de nos élèves ont bien défendu les couleurs de Domalain lors de la 68^{ème} édition de tournoi de basket qui s'est déroulé à Vitré le 4 février.

Les MS et GS ont quant à eux vécu une journée riche en émotions avec tous les élèves du département réunis à Guichen. Les élèves des autres classes ont rencontré leurs camarades du secteur autour des jeux d'antan.

D'un point de vue culturel, c'est Jacques LAFFITE, chanteur pour enfants qui est venu donner un concert et qui a fait fredonner tous les élèves de la PS au CM2. Chaque classe s'est aussi rendue au centre culture Duhamel de Vitré pour assister à un spectacle vivant : tous en ont pris plein les yeux !



D'un point de vue plus festif, nos élèves ont vécu de journées sans cartable au moment de Noël : le but est de mélanger les élèves de toutes les classes pour qu'ils vivent ensemble des temps communs accompagnés de parents autour de la cuisine, du bricolage, de la lecture d'histoires, Les maternelles ont aussi montré leurs visages en défilant dans les rues de Domalain parés de leurs plus beaux costumes au moment du carnaval.

L'année s'est enfin clôturée par la kermesse qui ravit chaque année adultes et enfants notamment grâce au défilé des chars confectionnés par des parents bénévoles qui donnent couleur, gaieté et convivialité à cette journée !

Un mot aussi pour remercier les bénévoles qui donnent leur temps pour aider nos élèves à faire leurs devoirs chaque lundi, mardi et jeudi soirs. Si d'ailleurs des personnes sont intéressées et motivées pour nous participer à ce temps d'étude, vous êtes les bienvenus !

En cette année scolaire 2018-2019, c'est sur le thème du cirque que nous avons décidé de travailler. En effet, les enfants ont vécu une classe cirque pendant une semaine avec la troupe d'Alexandro Klising en novembre qui a initié tous les élèves de la PS au CM2 aux arts circassiens. Ils ont présenté un spectacle d'une grande qualité qui a ému tant les petits artistes que les spectateurs!

En cette fin d'année, tous les membres de la communauté éducative de l'école Sainte adresse à chacun d'entre-vous leurs meilleurs vœux pour cette année 2019.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION BÉTHANIE

2017 avait été une année de construction et d'agrandissement avec un passage de 14 à 20 résidents. 2018 a vu la construction d'une deuxième salle d'activité et l'aménagement des extérieurs, particulièrement le jardin thérapeutique qui permet aux résidents de travailler ou contempler sans trop se baisser. Les visiteurs ont pu admirer les légumes et fleurs plantés ou semés par les résidents.

Deux dates à retenir début 2019 :

Assemblée générale le mardi 22 janvier, portes ouvertes avec inauguration de la dernière partie le dimanche 31 mars.



DON DU SANG



Donner son sang, une résolution citoyenne
L'Établissement français du sang (EFS) réaffirme l'importance de donner son sang régulièrement.

DONNER DU SANG SAUVE DES VIES

Les principes fondateurs de la transfusion sanguine en France

1. L'anonymat : seul l'EFS connaît l'identité du donneur et du receveur, ainsi que les données les concernant.
2. Le bénévolat : le don de sang est bénévole et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit.
3. Le volontariat : le don de sang est un acte librement accompli, sans aucune contrainte.
4. Le non-profit : le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit. Le tarif d'une poche de sang est fixé par arrêté ministériel sur la base des seuls coûts de revient.

Le don de sang, chiffres clés :

- ▶ 2,98 millions de dons (sang, plasma, plaquettes) en 2017
- ▶ 1 million de patients soignés chaque année grâce au don de sang

- ▶ La durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges et 1 an pour le plasma.
- ▶ Les femmes peuvent faire jusqu'à 4 dons de sang total par an, les hommes 6.
- ▶ Le délai minimal entre chaque don est de 8 semaines
- ▶ Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans.
- ▶ 10 000 dons nécessaires chaque jour en France dont 650 en Bretagne
- ▶ Un don de sang dure environ quarante minutes, dont environ dix minutes de prélèvement.

L'indice de Générosité pour Domalain est de 6.20 % sachant que pour la Bretagne c'est 4.6 % et 4.2 % pour l'Ille et Vilaine

Bravo et Merci à toi, ami inconnu, tu m'as offert un peu de toi-même, un peu de ton sang... et tu m'as rendu la vie.

Donneurs de Sang Bénévoles Merci !

PROCHAIN DON DU SANG : MERCREDI 14 AOÛT 2019

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Messe à l'Eglise le 2^{ème} et 4^{ème} Dimanche du mois à 11h

A l'oratoire du Foyer Béthanie tous les mercredis à 10h30

A l'EPADH le samedi à 11h

Pour tout autre renseignement (offrandes de messe ...) une permanence est assurée chaque samedi de 10h30 à 12h à la Salle Sr Marie-Emmanuel rue du Colombier.

Toutes les informations et les intentions de messe de la paroisse sont sur internet, sur le site :

<http://rennes.catholique.fr/paroisse-notredamedelaguerche>

Au nom de l'Equipe Relais et de la Communauté Chrétienne je vous offre mes meilleurs voeux pour 2019.

*Christine Désille
Coopératrice Paroissiale*

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE CSF DOMALAIN



Créée en 1980 et adhérente à la Confédération Syndicale des Familles, c'est une organisation familiale de défense des consommateurs et des locataires. Elle agit avec les familles dans beaucoup de domaines du quotidien. En Bretagne, les domaines d'intervention sont autour du logement, de la consommation, de l'éducation, de la jeunesse, de la parentalité, de la santé, des loisirs et de la culture.

A Domalain, pour le moment, nous avons comme gestion principale l'accueil de loisirs et nous avons jusqu'à l'année passée l'espace-jeux qui est désormais gérée par le RIPAME. Comme il est indiqué ci-dessus, l'association pourrait développer d'autres services en fonction des besoins de la population et bien sûr de l'investissement de bénévoles.

Nous avons actuellement une soixantaine de familles adhérentes.

BENEVOLES ACTUELLES

- ▶ Présidente : Eliane BEAULIEU
- ▶ Vice-Présidente : Béatrice DUFLOS
- ▶ Trésorière : Candy BEDU LAFOLIE

CONTACT BENEVOLES

- ▶ bureau.alsh.domalain@gmail.com
- ou téléphone de la Présidente : 06.76.07.98.51

La prochaine assemblée générale aura lieu le 21 mai 2019.

Lors de cette AG, nous allons perdre à nouveau un de nos membres déjà bien engagé au sein d'autres associations et activités. Notre conseil d'administration ne se composera plus que de 2 membres **(en deçà l'association devra être dissoute)**.

Nous lançons donc un GRAND APPEL aux familles utilisant l'accueil de loisirs et aux familles en général qui souhaitent profiter de la chance d'avoir une association telle que la notre pour développer par son intermédiaire des services qui nous seraient très utiles.

Aidez-nous à faire en sorte que notre accueil de loisirs ne ferme pas ses portes et laisse dans l'embarras un certain nombre d'entre nous qui en ont besoin.

A 2, nous pouvons à la limite tenir quelques temps au niveau administratif (qu'on connaît bien maintenant), par

contre nous ne pourrons pas honorer nos manifestations (dont les bénéfices servent à financer une partie des sorties et le matériel pour les activités) voire les nouveaux projets que l'on souhaiterait mener jusqu'au bout.

Si vous souhaitez voir comment se passent nos réunions, nous vous proposons d'y participer dès le mois de janvier. Cela se passe le mercredi à l'accueil de loisirs en général à partir de 18h ou 20h selon nos disponibilités.

Pour information, la programmation de nos réunions :

- ▶ 9/01, 06/02, 06/03, 03/04, 15/05

Nous vous remercions dans ce cas de bien vouloir nous contacter avant pour qu'on vous communique l'ordre du jour et l'heure.

NOUS AVONS PLUS QUE TOUT BESOIN DE VOUS

ACTIONS ET MANIFESTATIONS

L'HAPPY BREIZH s'est très bien passé. Une dizaine de familles est venue voir le spectacle et partager un bon repas. Merci aux bénévoles ainsi qu'aux parents qui sont venus nous aider à servir. Merci également à la Mairie pour son soutien.

Le vide grenier de 2018 s'est passé sous le soleil, enfin !!! ☀️ Beaucoup d'exposants étaient présents, nous avons également prévu 2 nouvelles activités qui ont eu un fort succès auprès des enfants : la ballade en poney et l'atelier maquillage. Rendez-vous le 22 septembre 2019.

D'autres manifestations sont en cours de réflexion, si vous avez des idées et du temps pour nous aider à organiser, n'hésitez pas à nous en faire part.

NOS PARTENAIRES

Nous voulions remercier nos sponsors pour leur soutien et nous sommes désolées de ne pas pouvoir donner suite faute de bénévole.

NOS NOUVELLES ACTIONS



Une formation a été lancée sur le BABYSITTING, affiches mises dans les commerces et communication lors du domalain info de septembre 2018. Malheureusement, faute de participants nous ne pouvons pas prévoir de session pour fin 2018. Par contre, des sessions peuvent être organisées en 2019, n'hésitez pas à nous contacter !!

Nous souhaitons organiser également des conférences sur la parentalité et sur des thèmes d'actualités divers tels que le harcèlement scolaire ou encore l'utilisation des réseaux sociaux et internet en général. Si cela vous intéresse, appelez-nous ou maillez-nous (toujours à l'adresse mail ci-dessous). En fonction du nombre de personnes qui souhaite participer à l'organisation de ces événements nous programmerons une réunion. Nous avons besoin de connaître vos souhaits de conférences.

LES QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION ET RECUEIL DES BESOINS

Nous avons lancé les questionnaires de satisfaction et recueil des besoins concernant l'accueil de loisirs. Faisant face actuellement, comme beaucoup d'école et d'accueils de loisirs des environs, à une baisse des effectifs, nous nous interrogeons sur les besoins des usagers.

Nous vous communiquerons bien entendu les résultats de ce questionnaire courant 2019.

A RETENIR

- ▶ Le 21/05 : Assemblée Générale de l'association
- ▶ Le 18/07 : Fête de l'été, nouveauté : HAPPY CH'TIS BREIZH
- ▶ Le 30/08 : Pot de fin d'accueil de l'été
- ▶ Le 22/09 : Vide grenier annuel

L'accueil de loisirs est :

- ▶ Un service destiné aux 3-12 ans
- ▶ L'ouverture tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires
- ▶ La souplesse de l'accueil des enfants à la journée ou à la demi-journée
- ▶ Une gestion par des parents bénévoles

Vous pouvez également vous rendre sur internet pour y trouver toutes les informations nécessaires :

www.centredeloisirs35.free.fr

Nouvelle équipe d'animation

Pour l'année 2018-2019, les animateurs réguliers sont :

- ▶ Aurélie Bordais (qui est là depuis 2 ans maintenant)
- ▶ Estéban Betin
- ▶ Nienke Bayle (également directrice)

ASSOCIATIONS

Activité avec parents bénévoles

Nous remercions Mme LEGENDRE Tinneke de tenir un atelier de loisirs créatif courant décembre qui permettra aux enfants de repartir avec de jolies créations.

CONTACTS

La Directrice – Mme Nienke BAYLE

Tél. 06.47.99.49.88

Email : centreloisirsdomalain@gmail.com

Site internet : centredeloisirs35.free.fr

TARIFS

A la journée et demi-journée

Tarif du repas : 3,50 €

		TARIF DE BASE	QUOTIENT FAMILIAL < 600 € TRANCHE 1	QUOTIENT FAMILIAL 600 À 1100 € TRANCHE 2	QUOTIENT FAMILIAL > 1100 € TRANCHE 3
DOMALAIN	JOURNÉE	15,50 €	8,10 €	10,10 €	11,30 €
	1/2 JOURNÉE	13,20 €	6,00 €	7,50 €	8,10 €
HORS COMMUNE		IL FAUT RAJOUTER 5 € SUR CHAQUE TARIF COMMUNE ANNONCE			

Pour calculer le montant du centre de loisirs : prendre son tarif en fonction de son Quotient Familial (QF) y ajouter le prix du repas, de la garderie ainsi que les éventuelles sorties quand il y a lieu.

La garderie de l'accueil de loisirs

Le centre assure la garderie uniquement lors des vacances scolaires. La garderie des mercredis hors vacances scolaires est assurée par Claudine (comme à l'école).

Horaires et tarifs :

▶ De 7h30 à 9h00 : 1.70 €

▶ De 8h à 9h : 1 €

▶ De 17h45 à 18h45 : 1 €

ETE 2018

38 familles (48 en 2017) ont pu bénéficier de l'accueil de loisirs cet été pour un total de 67 enfants (84 en 2017).

18 enfants (21 en 2017) ont participé aux mini-séjours.

ATELIER MAGIE

Depuis le mois de septembre et jusqu'au mois de juillet, les enfants de plus de 8 ans ont eu la possibilité de s'inscrire aux ateliers de magie. 1 cours 1 fois par mois qui finira par un spectacle courant juillet.

MERCI

Merci aux parents bénévoles qui se sont investis lors des manifestations, dans les réunions de bureau ou de conseil d'administration, bénévoles, sans qui, le centre de loisirs n'existerait pas.

Nous souhaitons à tous une très belle fin d'année 2018 et tous nos vœux pour 2019.



BADMINTON DOMALAIN

La saison 2018 – 2019 a démarré au badminton DOMALAIN avec 50 licenciés.

2 groupes jeunes :

▶ mardi 16h30 – 18h00 : 13 inscrits (8 à 11 ans)

▶ mercredi 16h30 – 18h00 : 16 inscrits (collégiens et lycéens)

Les deux créneaux sont encadrés par Denis CHEVRIER, Quentin DUFLOS, Dylan POLIGNE et Alain GAYOD (animateur sportif au conseil départemental, tous les 15 jours le mercredi).

Stages et tournois interclubs du pays de VITRE sont organisés pendant les vacances scolaires dans les grandes salles de sport du secteur. Environ 50 jeunes du pays de VITRE (poussins à cadets-juniors) se retrouvent dans un esprit de convivialité avec une forte participation du club de DOMALAIN (15 jeunes en moyenne).

A noter que 11 jeunes du mardi seront collégiens l'année prochaine. Avis aux enfants de 8 à 10 ans qui souhaitent démarrer le badminton le mardi la saison 2019 – 2020.

Les adultes jouent eux le lundi et le jeudi de 20h00 à 22h00 en toute amicalité pratiquant du jeu loisir en simple ou en double du débutant au joueur confirmé. Des tournois de double et de simple sont organisés par les clubs du pays de VITRE dans la bonne humeur.

Si vous avez envie de pratiquer le badminton, mouiller le maillots, avec comme objectif détente et plaisir, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

RENSEIGNEMENT :

Denis CHEVRIER 06 32 93 42 50

ENTENTE DES CHASSEURS DE DOMALAIN

L'association fête ses 50 ans, le 25 mai 2019, à la salle des sports de Domalain. A cette occasion, des sonneurs de trompes seront conviés lors du repas et la soirée sera animée par Loïc BRIAND. Venez nombreux avec vos amis.

Dates à retenir pour l'année 2019 :

▶ 17/02/2019 : concours de palets en salle le matin et l'après-midi.

▶ 25/05/2019 : repas des 50 ans de l'association.

▶ 10 et 11/08/2019 : concours de palets au lieu dit de la Heinrière.

L'Entente



LES VOLTIGEURS



L'année 2018 a été marquée par le départ de Yann Le Moal et Franck Marsollier, président et vice-président. Nous les remercions

sincèrement pour les années passées à œuvrer pour le club.

Suite à leur départ, un nouveau bureau a donc été élu :

- ▶ Président et vice-président : Marina Paillard et Gérard Rousseau
- ▶ Secrétaire : Marie Cécile Daulaine
- ▶ Trésorier : Anthony Jameu
- ▶ Responsable de la commission technique Aline Chevrier
- ▶ Rodolphe Bétin en charge de la formation arbitrage

La commission animation est dirigée par Marie Gérard et toute son équipe.

David Allaire et Anthony Malherre ont rejoint le bureau cette année. Le club recherche des membres pour accompagner la commission sponsors essentielle à notre pérennité par son apport financier.

Nous continuerons de donner une image d'un club qui se veut dynamique et ambitieux, tout en gardant un esprit de sport loisir.

En février 2018, nous pouvons souligner les 2 victoires de nos équipes U11 garçons et filles lors du tournoi de Ste Marie de Vitré, félicités par l'équipe 1^{ère} des SG de l'Aurore de Vitré, une

journée pour eux remplie d'émotion et de bons souvenirs !

Nous nous devons d'accompagner la progression de nos équipes de jeunes et continuer notre projet de formation d'arbitrage mis en place l'an dernier dès les U11. Nous voulons leur faire découvrir l'arbitrage mais également prévoir et résoudre nos problèmes d'arbitres qui s'amplifient depuis plusieurs années.

Cette année le club compte 9 équipes dont au total 80 licenciés engagés en championnat départemental.

- ▶ Le Baby basket encadré par Marie Cécile Daulaine, Esteban Bétin avec l'aide des U17 Garçons et U15 Filles pour un effectif d'environ 10 enfants de 5 à 7 ans tous les samedis matins de 10h à 11h30.
- ▶ 1 équipe U9 mixte coachée par Marie-Cécile Daulaine et Marion Frein.
- ▶ 2 équipes U11 filles coachées par Romane Fleury, Ludivine Hunault et Soizic Rubeillon
- ▶ 1 équipe U11 garçons coachée par Anthony Malherre
- ▶ 1 équipe U13 filles coachée Mattéo Le Moal
- ▶ 1 équipe U13 garçons coachée Marina Paillard
- ▶ 1 équipe U15 filles coachée par Franck Marsollier
- ▶ 1 équipe U17 garçons coachée par Rodolphe Bétin
- ▶ 1 équipe séniors filles coachée par Frédéric Lamoureux

Toutes nos équipes sont entraînées par les entraîneurs diplômés de Vitré Communauté.

Nous comptons sur vous, chaque weekend pour encourager et soutenir nos équipes dans le plus grand fair play.

Coté festivité les dates à retenir :

- ▶ Pour la 5^e année consécutive, Noël au Basket fut encore un vif succès, le **samedi 22 décembre 2018** lors d'une après-midi jeux autour du basket. Ouvert au baby basket, U9 et U11. Nous avons terminé la journée par un goûter au pied du sapin et ses cadeaux.
- ▶ Galette des Rois : les week-ends du **12/13 janvier** et du **19/20 janvier 2019**. La galette sera offerte par le club aux 2 équipes après chaque match.
- ▶ Assemblée générale : **samedi 15 juin 2019** de 10h30 à 11h30 à la salle des sports suivi d'un pot offert par le club. A partir de 12h, pique-nique party suivi de jeux animés en famille en rapport avec le basket.

Nous vous attendons nombreux !!

Toutes les infos sur le site internet :

<http://club.quomodo.com/voltigeursdomalain-basket/news.html>

Vos questions par mail à : voltigeurs.domalain@gmail.com ou par tél au 06 76 57 03 81 M. Paillard ou 06 13 79 92 30 G. Rousseau

Les VOLTIGEURS vous souhaitent une bonne année 2019 !



RANDOMALAIN

Marcher régulièrement agit sur les bienfaits de sa santé. Nous n'en prenons peut-être pas conscience mais au fur et à mesure que nos sociétés évoluent, nous tendons à de moins en moins marcher. Outre les bienfaits de la marche pour notre corps, la randonnée pédestre joue un rôle considérable pour notre mental. Alors pourquoi ne pas rejoindre l'association de randonnée pédestre Randomalain créée depuis 2002 avec plus de soixante adhérents à son actif.

La randonnée se déroule à environ 4 km/h et est donc accessible à tous. L'esprit de compétition est exclu dans toutes nos randonnées, chacun marche à son allure tout en conversant avec les autres membres du groupe. Apprécié de tous, un goûter est ensuite servi aux randonneurs. Les randonnées, d'une distance de 7 à 15 km suivant la saison, ont lieu le deuxième dimanche du mois dans un rayon assez proche de Domalain maximum 20 km. Le rendez-vous est fixé

à 13 h 45 au parking de la salle des sports de Domalain pour le covoiturage avec départ à 14 heures précises.

Des sorties exceptionnelles ont eu lieu plusieurs fois au cours de l'année. En 2018, un séjour de 3 jours durant le week-end de la Pentecôte avec hébergement en mobil-home pour un groupe de 30 personnes. 55 kilomètres de randonnées durant ces 3 jours avec le Passage du Gois le lundi après-midi avant le retour vers Domalain. La traversée du Mont Saint Michel le 10 Juin fut aussi appréciée par les participants. Pour la première fois, une sortie de 4 jours en milieu de semaine à Beg Meil dans le Finistère Sud a rassemblé 24 personnes. Près de 80 kilomètres ont été parcourus en bordure de littoral pour le plus grand bonheur des randonneurs de l'association Randomalain. La semaine de randonnée en montagne à Argelès-Gazost a comblé les 26 personnes présentes. Nous avons fait de magnifiques découvertes,

alliant tourisme et randonnées avec hébergement dans un village vacances en pension complète.

Et maintenant, nous allons vous présenter une ébauche du programme 2019 :

- ▶ 13 Janvier : Circuit des Lavandières à Vitré.
- ▶ 10 Février : randonnée à travers la campagne Domalinoise et Galette des Rois à l'Espace Culturel.
- ▶ 10 Mars : sentier du ruisseau de Guines à Domagné.
- ▶ 14 Avril : circuit de Salé à Brielles
- ▶ 12 Mai : circuit de la Tour de Gérard à Martigné-Ferchaud.
- ▶ 2 Juin : circuit sur la commune de Landavran de 7 ou 14 km.
- ▶ 7 Juillet : sortie en bord de mer vers la Pointe du Grouin avec déplacement en car.
- ▶ 8 Septembre : circuit à Chatillon-en-Vendelais en collaboration avec les cyclos de Domalain.
- ▶ 13 Octobre : circuit du Bois Cornillé au Val d'Izé.
- ▶ 10 Novembre : Circuit de la Seiche à Cuillé.
- ▶ 8 Décembre : Circuit de la Croix Guillaume à Bais.

Le troisième mardi de chaque mois est organisée une randonnée pour les personnes qui le souhaitent, adhérentes ou non. Le rendez-vous est fixé à 13 h 30 parking de la salle des sports de Domalain. Durant la saison estivale, de Mai à Septembre, ces randonnées se déroulent à la journée (pique-nique le midi) et le départ est fixé à 9 h 30 parking de la salle des sports de Domalain.

Diverses sorties exceptionnelles sont déjà programmées pour 2019 :

- ▶ Pentecôte : 8 au 10 Juin vers la Presqu'île de Quiberon avec hébergement en mobil-home.
- ▶ Dernière quinzaine de juin : séjour de 4 jours vers le Finistère.
- ▶ 7 Juillet : sortie en car vers la Pointe du Grouin.
- ▶ 9 au 16 Septembre : séjour à Alleyras dans la Haute Loire avec hébergement en village vacances.

Renseignements auprès de Daniel TESSIER ou Claude MAIGRET



Le groupe Randomalain lors de sa sortie en bord de mer



Traversée du Mont Saint-Michel effectuée le 10 Juin 2018

CYCLO-CLUB DOMALINOIS

Chaque dimanche matin, les cyclotouristes domalinois se retrouvent place de l'Eglise pour parcourir la région. Deux itinéraires sont ainsi préparés et chacun choisit celui qui lui convient le mieux suivant sa capacité. Le cyclotourisme n'est pas une course mais une balade afin de parfaire sa condition physique et admirer la région en découvrant de petites routes de campagne. C'est pour cela que pour la saison 2019, un itinéraire supplémentaire appelé « BALADE » sera mis en place et permettra à d'autres cyclos d'intégrer le club en respectant toujours la devise du club : « **Nous partons ensemble et nous arrivons ensemble** ». Au retour de ces sorties, les cyclos se retrouvent à « Mon p'tit bar » pour une consommation offerte par le club.

L'année 2018 a été marquée par les 25 ans du club, c'est pourquoi le bureau a organisé une journée détente au spectacle chez Marie Guerzaille à la ferme à Saint Caradec le samedi 26 mai. Cette journée a été très appréciée par tous les participants. Ensuite, comme tous les ans, a été organisée le samedi 16 juin une journée détente avec balade à vélo le matin puis pique-nique pour terminer par des jeux de boules ou de palets dans un esprit très convivial. Randomalain invite les cyclos chaque année en septembre à s'associer à sa journée pique-nique qui a

eu lieu en 2018 à l'Etang de Vassé à Torcé. Les cyclos s'y sont rendus en vélo le matin, puis ont marché avec les randonneurs après avoir pique-niqué tous ensemble. Cette journée permet de partager ensemble détente et amitié.

Dates à retenir pour l'année 2019 :

- ▶ Dimanche 20 Janvier 2019 à 10 H Assemblée Générale et partage de la galette des Rois
- ▶ Dimanche 24 Février 2019 : Reprise du cyclo, départ à 9H30
- ▶ Samedi 15 Juin 2019 : Journée détente, vélo le matin et pique-nique le midi
- ▶ Dimanche 27 Octobre 2019 : Dernière sortie programmée.

Composition du bureau :

- ▶ Président : Noël ANDOUARD
- ▶ Vice-Président : Denis MAIGNAN
- ▶ Trésorier : Julien TOUIN
- ▶ Secrétaire : Christine DROUET
- ▶ Membre : Marie-Christine MAIGRET

Toute l'équipe dirigeante vous souhaite une bonne année et vous invite à vous joindre à notre club pour découvrir le cyclotourisme. Les licenciés seront heureux de vous accueillir et de vous accompagner.

Le prix des licences 2019 est fixé à 20 €. Pour tous renseignements, s'adresser au président Noël ANDOUARD 06 02 39 01 28 ou à la secrétaire Christine DROUET 07 82 79 96 99



GYMNASTIQUE DOMALINOISE

La saison 2018 - 2019 a repris pour les adeptes de la Gymnastique.

Le cours du lundi matin, encadré par Nicolas, est basé sur une gymnastique douce faisant travailler mémoire, coordination, mobilité et équilibre, le tout en musique et dans la bonne humeur.

Le cours du jeudi soir avec Thomas est plus une gymnastique dynamique avec Step, Cardio, Abdo Fessiers, Stretching etc...

Il y a toujours de la place et vous pouvez même vous joindre à nous en cours d'année.

L'inscription pour l'année est de 65 euros.

Les jours et horaires des cours sont les suivants :

- ▶ Le lundi matin de 10h30 à 11h30
- ▶ Le jeudi soir de 19h30 à 20h30

Vous pouvez contacter

Angèle au 02 99 76 38 30 ou Yvette au 02 99 96 67 20 pour le cours du lundi ou Brigitte au 02 99 96 45 49 pour le cours du jeudi.

Date à retenir : Assemblée Générale le 25 Janvier 2019.



L'AVENIR DE DOMALAIN



Le club de foot de l'Avenir de Domalain est reparti pour une nouvelle saison.

Saison qui commence plutôt bien pour l'équipe Sénior A qui joue le haut du classement et plus compliqué pour l'équipe B, pour sa première participation en championnat de D3.

Nous avons un nouveau jeu de maillots, pour l'équipe fanion, offert par le caviste de La Guerche de Bretagne « La petite Cave ».

Le club a remercié cette année, Denis Maignan qui vient de quitter le bureau après 27 années de présence, Christian Malecot qui après une longue carrière de joueur, arbitrait la touche pour les seniors depuis de nombreuses années et Guillaume Lecacheur qui animait les entrainements seniors le vendredi soir, remplacé par Lars Molenaar.

A partir des catégories U13 à U19 les joueurs du club évoluent au sein du groupement GJSB (Groupement Jeunes Sud Brétilien) qui comprend les clubs de Domalain, Torcé/Vergeal, Moutiers et St Aubin des Landes/Cornillé depuis cette année. Le groupement est présidé par Richard Metee.

Nous avons un nouvel arbitre officiel Louis Arthur Oakley qui officiera pour le club dès que possible.

Nos responsables d'équipes :

- ▶ Bansard Guillaume - U7 U8 U9
- ▶ Renoux Ludovic - U10 U11
- ▶ Gomelet Jérémy - U12 U13
- ▶ Droyer Jérôme - U14



- ▶ Frein Christophe - U15
- ▶ Jaunasse Patrice - U16 U17
- ▶ Renoux Ludovic - Vétérans
- ▶ Dupond Didier et Palierne Fabrice - Séniors B
- ▶ Hardy Jean-Yves et Meneust Sylvain - Séniors A

Manifestations :

- ▶ Tournois de l'ascension sur 4 jours :
 - Mercredi 29 Mai U15-U17 en semi-nocturne
 - Jeudi 30 Mai Séniors
 - Vendredi 31 Mai Vétérans le soir
 - Samedi 1 Juin U11-U13
- ▶ Le samedi 16 Novembre, la traditionnelle soirée de l'Avenir de Domalain.

Le président Christophe Frein et le président du Groupement, Richard Metee, déplorent les difficultés à trouver des encadrants et arbitres pour nos jeunes.

Nous remercions tous nos bénévoles, responsable d'équipe, arbitres et nos membres du bureau pour leur implication au sein du club.

- ▶ Président : Frein Christophe 06-44-76-73-75

Toutes l'équipe dirigeante vous souhaite une Bonne Année 2019.



SAPEURS-POMPIERS



Les Interventions

En 2018, les sapeurs-pompiers ont effectué 152 interventions ; ce qui représente une hausse d'environ 30 sorties par rapport à l'année précédente. Sur ces interventions, 93 d'entre elles concernent des secours à personne et l'on dénombre 26 accidents de la voie publique.

L'Effectif

16 sapeurs-pompiers constituent l'effectif du CIS Domalain. 3 nouvelles recrues vont venir enrichir l'équipe en 2019 ; il s'agit de Laura Bouvier, Thibault Courcier et Morgan Voltolini.

Le centre compte dans ses rangs un nouveau sous-officier avec Freddy Doineau qui a réussi sa formation de sergent.

Le 30 juin 2018, l'Adjudant Chef Jean-Yves Subiry a mis fin à ses fonctions après 25 ans de service.

Les Manœuvres

Comme chaque année, des manœuvres sont organisées en collaboration avec le CIS Bais dans le cadre de la coopération qui unit les deux centres.

L'Amicale

Le 22 juin, a eu lieu la troisième édition du tournoi de soccer ; 24 équipes étaient présentes à ce tournoi dont 12 équipes qui étaient composées uniquement de sapeurs-pompiers. Suite au succès de cette 3^{ème} édition, ce tournoi sera reconduit en 2019 ; il aura lieu le vendredi 21 juin.

Les pompiers Domalinois se sont aussi déplacés pour différentes manifestations ; une équipe a participé au Mud Bais le 13 octobre ; en avril, quelque uns se sont déplacés à Erbrée pour le rendez annuel VTT et randonnée et en octobre, participation au concours de palets organisé par les sapeurs-pompiers de Vitré.

Le centre de secours de Domalain est toujours à la recherche de candidats qui

voudraient s'engager chez les sapeurs-pompiers. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du centre de secours. Vous pouvez également contacter le 06-46-71-52-15.

Dates à retenir :

- ▶ Tournoi de soccer : Vendredi 21 juin
- ▶ Bal de la Sainte Barbe : Samedi 30 novembre



PÉTANQUE CLUB DOMALAIN

Lors de son Assemblée Générale du 10 novembre, le Club de Domalain Pétanque a remercié son trésorier et trésorier-adjoint pour leur participation et a accueilli 6 nouveaux membres dans son bureau (voir site). La volonté d'avancer a été confirmée à Monsieur le Maire, qui a bien pris note que l'absence de terrains couverts est un frein au développement de l'association, en particulier, pour la création d'une Ecole de Pétanque puisqu'elle doublera son effectif jeunes en 2019. De nouvelles démarches sont nécessaires à l'avancement du dossier boulo-drome couvert. Les résultats sportifs sont toujours en progression.



Nouveau titre : Domalain Pétanque est vainqueur de la première édition de la Coupe d'Ille et Vilaine des Clubs Promotion, le 17 novembre à Betton, devant Cancale, Saint Malo et Laillé, soit 1^{er} sur 45 équipes engagées.

Concours 2019 :

- ▶ Championnat doublette féminin (licenciées) : 27 et 28 avril au Stade de La Guerche de Bretagne
- ▶ Championnat individuel masculin (licenciés) : 28 avril au Stade de La Guerche de Bretagne
- ▶ **Concours ouvert à tous : dimanche 26 mai aux terrains de La Traverie de Domalain**
- ▶ Concours Vétérans (licenciés) : Triplette le 20 juin et Doublette le 25 juillet
- ▶ Concours Départemental doublette masculin et féminin : samedi 14 septembre au Stade de La Guerche de Bretagne, limité au 128 équipes masculines et 48 équipes féminines (licenciés)

Entraînements : mardi, jeudi et samedi après-midi, terrains de La Traverie à Domalain

Contact : Legendre Marc, Président de Domalain Pétanque
06.20.79.65.31

Site : <http://domalainpetanque.e-monsite.com/>

ASSOCIATIONS

UCAD (Union de commerçants et artisans de Domalain)



Notre association compte 15 Adhérents et regroupe les Commerçants et Artisans de Domalain.

Notre Marché de Noël a eu lieu, le dimanche 25

Novembre 2018, avec un spectacle « Déambulations de rues sur les chemins du Moyen-Age », par Family Morel. De nombreux exposants présents au rendez-vous.

Nous remercions toutes les personnes de l'UCAD, qui ont participé à cette belle manifestation.



L'UCAD vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2019.

- ▶ Présidente : Mme Joulaud Blandine, 06 17 10 67 92
- ▶ Vice-Présidente : Mme Morice Nicole, 06 22 13 76 33
- ▶ Secrétaire : Mme Chatelais Elisabeth
- ▶ Trésorier : Mr Metee Richard.

Date à Retenir :

- ▶ Concours Mölkky : Dimanche 19 mai 2019
- ▶ Marché de Noël : Dimanche 24 Novembre 2019.



ASSOCIATION DE PÊCHE DE LA TRAVERIE

L'association de pêche a organisé 1 concours et 4 lâchers de truites au cours de l'année 2018

Le 8 Septembre, l'association a eu l'occasion de fêter ses 20 ans à la salle polyvalente, 120 personnes étaient présentes à cette soirée conviviale.

Les dates à retenir pour 2019 :

- ▶ vendredi 15 février : Assemblée Générale
- ▶ samedi 16 mars : Concours de pêche avec lâcher de truites
- ▶ samedi 20 avril : Lâcher de grosses truites
- ▶ samedi 25 mai : Lâcher de grosses truites
- ▶ samedi 22 juin : Lâcher de grosses truites
- ▶ samedi 28 septembre : Lâcher de grosses de truites

La pêche sera ouverte tous les jours du 18 mars au 31 octobre 2019 de 7h30 à 21h.

Les cartes sont en vente dans les commerces de la Commune.

Possibilité de prendre une carte à l'année valable tous les jours.

Cette carte donne droit à un demi-tarif à tous les lâchers.

Tarif des cartes :

- ▶ Adultes : 1 gaule : 2.50 €
2 gaules : 4.50 €
3 gaules : 6.00 €
- ▶ Enfants : 1 gaule : 2,00 €
2 gaules : 3,00 €
- ▶ Carte à l'année : 40,00 €

L'association de pêche de la Traverie vous souhaite « une Bonne Année 2019 et une bonne pêche ».



CARCRAON ENVIRONNEMENT

25 ANS ASSOCIATION CARCRAON ENVIRONNEMENT

L'année 2018 était, pour l'association, l'occasion de fêter ses 25 ans. Les festivités ont eu lieu le 7 juillet à la maison du village de Carcraon autour du thème : « Carcraon fait son cirque ».

Le public est venu en nombre dès l'après-midi assister aux démonstrations de l'école de cirque de Janzé ainsi qu'au désormais traditionnel concours de palets. La soirée a été ouverte par le saut de trois parachutistes du club de Laval et s'est poursuivie par l'apéritif et le repas sur réservations (formule qui sera renouvelée). Les convives ont pu profiter du spectacle de l'école de cirque puis de la soirée dansante animée par « Tous en Boîte ». Le feu d'artifice et l'embrasement du clown ont clôturé cette journée anniversaire. L'association remercie les participants venus en nombre, les bénévoles, tous ses sponsors et la mairie de Domalain.

Par ailleurs, cette année ont eu lieu également d'autres réjouissances, notamment:

- ▶ La 1^{ère} soirée repas dansant à la salle communale de Domalain le 10 février, avec une forte participation.
- ▶ Le vide-grenier sur le terrain de la maison du village de Carcraon le 10 juin, malheureusement cette année, les intempéries de ce mois de juin sont venues perturber le bon déroulement de cette date.
- ▶ La fête des voisins le 9 septembre avec le beau temps et une belle assistance.
- ▶ La section moto continue toujours les sorties, qui cette année ont fait découvrir (ou redécouvrir...) des lieux tels que : Le Croisic, la Mayenne jusqu'au Mont des Avaloirs, la forêt de Brocéliande, la madone de Porcaro, le karting de Saint-Malo, restaurant et balade à Clécy (Suisse Normande) et enfin les cimetières Américain de Saint-James et Allemand de Huisnes-sur-Mer.



Dates à retenir pour 2019 :

- ▶ Assemblée Générale suivie de la galette des rois : le vendredi 25 janvier
- ▶ Soirée Repas Dansant (Cassoulet) : le samedi 9 février
- ▶ Vide-Grenier : dimanche 9 juin
- ▶ Fête du Village : samedi 6 juillet
- ▶ Fête des Voisins : dimanche 8 septembre



ASSOCIATIONS

DAKOTA DANCER'S

L'association DAKOTA DANCER'S propose des danses de country et de line dance à ses 43 adhérents dans un esprit de convivialité.

Les cours, animés par Kevin BLOT, se déroulent :

le lundi de 19h45 à 20h45 pour les confirmés et de 21h00 à 22h00 pour les intermédiaires,

le mercredi de 19h45 à 20h45 pour les débutants.

Le 25 mars 2018, l'association a participé au carnaval des Gais Lurons.

L'association remercie la municipalité des moyens mis à notre disposition.

L'association a participé au Téléthon le

vendredi 7 décembre 2018 à la Guerche de Bretagne.

DATES A RETENIR

Le bal de l'association aura lieu le 25 mai 2019 à Cuillé.

INFOS PRATIQUES

Pour la saison 2018-2019, la cotisation s'élève à :

- ▶ 62 euros pour les personnes de plus de 16 ans,
- ▶ 57 euros pour les personnes de moins de 16 ans.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles (2 séances d'essai).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Séverine FRANGEUL, présidente, au 06 25 79 69 41 ou Barbara LE GUEN, vice-présidente, au 06 13 52 31 73 ou par mail : domalaindakotadancers@gmail.com.

L'association DAKOTA DANCER'S vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



DOMALAIN TIERS-MONDE

Quoi de neuf depuis l'année dernière ?

Notre aide au peuple malgache s'est poursuivie en 2018 par un soutien financier ainsi que par diverses autres actions : la scolarisation des enfants de la rue, l'aide aux prisonniers, l'achat de médicament et de matériel médical pour les dispensaires de **Mandritsara, Marovoay et Morondava**.

Concernant le dispensaire de **Morondava** (Centre Ouest du pays), *Domalain Tiers-Monde* a participé à la construction du bâtiment, à son aménagement intérieur et à l'achat de matériel médical... L'association n'oublie pas les personnels soignants qu'elle soutient grâce à une participation financière leur permettant de travailler près des malades qui sont de plus en plus nombreux.

Ce nouveau dispensaire permettra aux Religieuses et au médecin sur place d'assurer un bon suivi des consultations qui se faisaient en plein air auparavant. Les rares médicaments ne seront plus exposés sur un banc en plein soleil comme ils l'étaient avant que le bâtiment ne soit construit.

Le témoignage d'Anne-Laure

Le hasard de la vie malgache nous a mis en contact avec Anne-Laure BROQUET,



Infirmière française envoyée à Mandritsara par les Missions Etrangères de Paris (M.E.P.), au titre de la Coopération. Anne-Laure est partie 8 mois à Madagascar enseigner le français dans plusieurs écoles. Elle a fait la connaissance de Sœur Noëline, de la Congrégation de la Providence, au dispensaire de Mandritsara et, pendant son temps libre, elle l'aidait en qualité d'infirmière. La religieuse l'a informée du partenariat qui nous lie. Anne-Laure nous a donc contactés via le site internet pour nous proposer son aide.

Nous avons convenu ensemble que son témoignage serait des plus intéressants. Ce qu'elle a fait à travers une vidéo que nous aurons le plaisir de visionner lors de l'Assemblée générale, le vendredi 15 février 2019. Si elle peut se rendre disponible, Anne-Laure commentera elle-même ces moments privilégiés au cours de sa mission.

Voici un passage de sa correspondance : « ...Les malgaches vivent au jour le jour, sans se soucier du lendemain » (ce qui pose parfois problème sur le plan financier)... « Mais cette simplicité m'a surtout marquée chez les enfants qui s'amuse d'un rien : trois cailloux dans une main, un skateboard artisanal avec une planche de bois et des roues faites de plaques de métal, un pneu de vélo que l'on fait rouler à l'aide d'un bâton, une boîte de beurre sur roulettes en guise de petites voitures... Autant de choses que nos jeunes Français n'imaginent même pas envisageables...»

Le témoignage de cette jeune Française confortera tous les bénévoles et donateurs de l'Association dans leur collecte de tous les 1^{ers} samedis du mois. Les collectes de journaux, de publicité, de livres... sont loin d'être inutiles. Continuons !

Merci à tous.

Raymonde Bernier

Les manifestations pour 2019 :

- ▶ Assemblée Générale : le vendredi 15 février 2019, à 14h30
- ▶ Bol de riz : le dimanche 14 avril 2019



Dispensaire de Tandila



Morondova

EHPAD NOTRE-DAME DE LOURDES

La Résidence Notre Dame de Lourdes est en constante évolution, surtout depuis ces dernières années. En effet les projets fusent... comme par exemple avec le projet du jardin thérapeutique qui vient « de sortir de terre ». L'inauguration s'est déroulée le 20 septembre avec la présence des résidents, du personnel, des familles, des bénévoles et de M. le Maire. La résidence bénéficiait déjà d'un grand parc arboré, y ont été ajoutés : des bacs à hauteur pour jardiner, une serre, des arbres fruitiers, des espaces de promenade pour déambuler ainsi qu'un poulailler pour garder le contact avec les animaux. Les résidents, qui rappelons-le pour la plupart viennent du milieu rural, vont de nouveau pouvoir se connecter avec la nature. Des ateliers jardinage sont organisés régulièrement avec l'ergothérapeute et une animatrice faisant le bonheur des résidents et l'occasion de sortir dehors.

De nouveaux bâtiments quant à eux changent le décor. Là il s'agit d'agrandissement...

Les premiers « coups de pelle » ont eu lieu au printemps dernier avec un achèvement des travaux prévus au printemps prochain ! Les conditions climatiques ont permis un avancement rapide.

Ces agrandissements vont permettre de bénéficier :

- ▶ d'une unité dédiée à l'accompagnement des personnes avec des troubles cognitifs,
- ▶ d'un espace dédié aux animations (avec 1 grande salle et 3 petites salles),
- ▶ d'un salon des familles,
- ▶ d'une salle de réunion

toujours dans le but d'améliorer l'accompagnement des résidents.

Une inauguration officielle aura lieu fin du 1^{er} trimestre 2019 !

La prise en soin du résident est la priorité.

Nous avons quotidiennement des animations et ce 7jours/7 avec les animatrices aidées des intervenants extérieurs comme l'arthérapeute, la professeur de sport, de Tai-chi, les massages ou bien la médiation par l'animal avec UMANIMA. Tout cela afin d'améliorer le quotidien et le bien-être des résidents

Quelques animations à retenir pour les fêtes :

- ▶ Balade Nocturne en péniche pour découvrir Laval illuminé,
- ▶ Achat des huitres à Cancale pour Noël
- ▶ Puis des animations au sein de la Résidence qui débiteront l'année 2019 avec « les Gabiers de Pince Q » chants marins, puis par la suite des groupes chorales d'Ételles de La Guerche, Argentré, des spectacles magie, et bien plus encore.



ART FLORAL

Faisons admirer à nos visiteurs nos merveilleuses compositions florales

L'art floral existe à Domalain depuis 2002 et regroupe une quinzaine de personnes partageant la passion des plantes.

Chaque mois, un bouquet est proposé par notre animatrice. Ces bouquets font participer toutes ces mains vertes. Afin de réaliser un bouquet, il est parfois nécessaire de réaliser un peu de bricolage. Les fleurs du jardin sont la priorité des bouquets proposés. Les adhérentes doivent aussi chercher dans la nature différents feuillages pour rendre leurs compositions uniques dans la conception. Les fleurs préconisées pour confectionner un bouquet ne sont pas imposées. Au final, chacune repart avec un bouquet original que l'on ne retrouve pas chez les fleuristes et fait l'admiration de tous.

Les cours durent de 1 h 30 à 2 heures et ont lieu un lundi soir par mois, à 20 h 15, Espace Culturel de Domalain.

Si vous souhaitez intégrer ce groupe, sachez qu'il est toujours temps. Il reste quelques places disponibles. Le montant

de la cotisation est fixé à 40 Euros pour l'année, à raison de 11 cours allant de septembre à juillet de l'année suivante.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Daniel TESSIER, Yvette MOUEZY ou Nadine PAYSANT.



A.C.P.G.- U.N.C.- A.F.N. - O.P.E.X Soldats de France et membres associés

Cette année 2018 a été riche en événements : le centenaire de l'UNC à Paris les 11 et 12 Mai, le congrès départemental du centenaire à Janzé le 1^{er} Septembre et le centième anniversaire de l'Armistice de 14-18 célébré à Domalain les 10 et 11 Novembre. A cette occasion l'UNC Départementale a édité un livre qui retrace l'historique de tous les monuments aux morts du département, cet ouvrage peut être consulté à la mairie ainsi qu'à la bibliothèque.

Le jeudi 10 Mai s'est déroulée la commémoration du 8 Mai. Le cortège composé des membres de l'association et du conseil municipal s'est rendu au monument Leclerc pour y déposer une gerbe. Après la messe célébrée dans l'église paroissiale par l'abbé Restif, une cérémonie s'est tenue au monument aux morts, selon le protocole habituel : dépôt de gerbes et musique militaire. Le Maire Christian Olivier a agrafé l'insigne de porte-drapeau à Pierre Couvert et le président Jean Hélesbeux lui a remis le diplôme signé de la ministre des Armées. A l'issue de la cérémonie l'ensemble des participants s'est retrouvé pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Pierre Rolland et Pierre Couvert ont participé au Centenaire de l'UNC à Paris les 11 et 12 Mai 2018. Un week-end mémorable marqué par la messe à la Cathédrale Notre-Dame de Paris et la remontée des Champs Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme et le dépôt de gerbes.

Le mercredi 20 Juin, c'est la grande sortie annuelle des 54 membres de

l'UNC accompagnés de leurs épouses. Après deux heures de route, le groupe arrive à Connerré dans la Sarthe. La première visite est consacrée au musée des trains à vapeur où des passionnés présentent les matériels divers remis en état par une équipe de bénévoles ainsi que des documents d'archives retraçant l'époque des trains à vapeur. Ensuite, les participants prennent place dans un wagon tracté par l'autorail pour parcourir une quinzaine de km à 30km/h dans la campagne remplie de charme et de nostalgie. Après l'excellent repas servi au restaurant du Lac, direction La Ferté-Bernard où le groupe visite une ferme spécialisée dans l'élevage des cerfs. Aujourd'hui 200 biches, cerfs et daguets pâturent sur les 50 hectares de la ferme de la Haie. La visite de l'exploitation se fait à bord d'un camion tout terrain suivie d'une dégustation des produits de la ferme. Après la photo souvenir, nous reprenons la route pour Domalain, satisfaits de cette agréable journée qui laissera à tous de bons souvenirs.

Six membres de Domalain ont participé au Congrès du Centenaire à Janzé.

Le 10 Novembre à 17 H, un recueillement officiel demandé par la préfecture a eu lieu au monument aux morts avec la présence de nombreux enfants qui ont déposé 12 bougies en mémoire des 108 soldats disparus. La liste des disparus a été lue par Jean Hélesbeux et Pierre Rolland.

Le 11 Novembre, les cloches ont sonné à toute volée à 11 H durant 11 minutes, à la fin de l'office de nombreux enfants ont chanté la Marseillaise en présence

des anciens combattants, de la municipalité et des sapeurs-pompiers.

- ▶ Après cette cérémonie, l'insigne de Soldat de France a été remis à Roger Cado par Pierre Rolland, vice-président de l'Association des Combattants de Domalain.
- ▶ Le vin d'honneur offert par la commune a suivi cette cérémonie puis le banquet servi par le restaurant Bon Appétit de Domalain.
- ▶ Le 5 Décembre, au Pertre s'est déroulée la cérémonie en hommage aux victimes d'Afrique du Nord.
- ▶ Le 12 Décembre a eu lieu le carrefour d'Arrondissement réunissant les 42 Présidents d'Association U.N.C. du secteur de Vitré : réunion, vin d'honneur et banquet servi à la salle polyvalente de Domalain.

Composition du bureau :

- ▶ Président : Jean Hélesbeux
- ▶ Vice-président : Pierre Rolland
- ▶ Secrétaire : Monique Pincepoche
- ▶ Trésorier : Paul Touin

Manifestations 2019

- ▶ Mercredi 30 Janvier : Assemblée Générale
- ▶ Dimanche 12 Mai : Commémoration 39-45
- ▶ Mercredi 19 Juin : Sortie annuelle
- ▶ Dimanche 10 Novembre : Armistice 14-18
- ▶ Jeudi 5 Décembre : Hommage aux victimes d'Afrique du Nord à Brielles



L'ADMR D'ARGENTRÉ-DU-PLESSIS



L'association ADMR d'Argentré du Plessis intervient sur 12 communes : Argentré du Plessis, Etrelles, Torcé, Vergeal, Domalain, Brielles, St Germain du Pinel, Gennes sur Seiche, Erbrée, Bréal sous Vitré, Mondevert, Le Pertre.

65 salariées, aides à domicile et auxiliaires de vie sociale, interviennent chaque jour au domicile des personnes afin de les accompagner au quotidien, en fonction de leurs besoins. D'ailleurs, l'ADMR recrute toujours, afin de répondre aux nombreuses demandes.

Nous accompagnons actuellement sur Domalain, 55 personnes, personnes âgées, personnes en situation d'handicap et des familles pour de l'aide à la personne, des interventions de ménage, de la garde d'enfant... Nous étudions chaque demande en proposant un accompagnement individualisé. L'association est agréée « Services à la personne » et permet des prises en charge financières des caisses de retraite, de la CAF, du Conseil Général (APA, PCH), et des crédits d'impôts.

Nous assurons également sur la commune un service portage repas froid, pour tous les jours de la semaine avec une livraison du lundi au vendredi.

Notre association est animée par une équipe de 17 bénévoles, véritables acteurs de proximité. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour faire du lien sur nos territoires d'intervention. Alors n'hésitez pas !

N'hésitez pas à contacter l'association pour obtenir davantage d'informations :

ADMR Argentré du Plessis

11 Rue Alain d'Argentré
35370 Argentré du Plessis
Tél : 02 23 55 06 17

LE CLUB DES AINÉS DE DOMALAIN



Le 5 juin fut une journée mémorable pour Domalain. En effet, le triathlon, manifestation départementale organisée par le secteur d'Argentré du Plessis, a réuni 97 groupes de 3 équipes qui se répartissaient ainsi : 86 équipes de belote, 17 jeux de tarot, 35 équipes de gai savoir, 38 équipes de pétanque et 64 équipes de palets soit environ 600 personnes dont 420 ont mangé le midi un repas très copieux préparé par une équipe d'une soixantaine de bénévoles. Merci à Monsieur le Maire et à son conseil de nous avoir prêté les différents locaux.

En 2018, notre club a atteint 200 adhérents dont une quarantaine des communes voisines.

Pourquoi vient-on au club à Domalain ? Tous les quinze jours, le jeudi après-midi, il est possible de marcher, de jouer aux palets, à la belote et à des jeux divers. L'année prochaine, en interne, deux concours de belote et de palets auront lieu. La galette des rois sera tirée début janvier et un buffet nous réunira au printemps. En juillet nous pique-niquerons et, en septembre, nous nous retrouverons autour de grillades. Notre repas de fin d'année aura lieu en début décembre suivie de la bûche de Noël quinze jours après. Nous organisons 2 concours de belote et un loto ouverts à tous les adhérents de la région.



Il est vrai que quelquefois encore, on entend dire « c'est pour les vieux » mais sachez que nous avons depuis longtemps diversifié les activités. Chacun vient quand il le souhaite et participe aux activités de son choix.

Avec la carte d'adhérents (15€) nous pouvons accéder à toutes les activités organisées par le secteur (ancien canton) : marche tonique les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, un après-midi de gai-savoir tous les mois impairs, un après-midi dictée, calcul mental les mois pairs, trois ou quatre après-midi cinéma. Nous pouvons participer aussi à des formations informatiques et, depuis octobre, une fois par mois, à un atelier informatique.

Nous voyageons aussi en groupe. Certains sont partis en croisière sur le Rhin, d'autres sur l'adriatique, d'autres en Corse, d'autres enfin ont passé une semaine dans les Pyrénées Orientales.

Avec la carte d'adhérent, pas besoin de prendre d'assurance annulation. Celle-ci vous assure à condition que ce soit organisé par nos soins.

Vous pouvez nous retrouver chaque semaine <https://www.gemouv35370.fr/les-clubs/domalain/>

Nous vous offrons de la part de Génération Mouvement nos meilleurs vœux pour 2019



ÉTAT CIVIL au 15 décembre 2018

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Naissances	44	23	36	35	29	31	18	18	30	19
Mariages	5	7	9	8	5	1	2	5	7	3
Décès	11	22	9	26	21	13	18	20	18	26

NAISSANCES

7 janvier 2018	BODIN Victoire	17, rue du Général Leclerc
9 janvier 2018	MALÉCOT Alice	Hodelot
9 janvier 2018	MALÉCOT Clémence	Hodelot
15 janvier 2018	TRAVERS Aimy	La Petite Georgette
27 janvier 2018	DOINEAU Constance	Le Coudray
4 avril 2018	MORICEAU Adèle	4, allée des Jonquilles
26 avril 2018	GRIMAULT RAYMOND Adel	15, rue des Bruyères
6 mai 2018	SARTONI Théa	La Butte
20 juin 2018	BORDAIS Evy	Nuillé
25 juillet 2018	CHARIL Méloé	L'éclardière
9 août 2018	GARDREL Baptiste	La Grande Brocharderie
21 août 2018	BASLÉ Paul	19, rue Notre Dame de Lourdes
26 août 2018	PEU Cassandre	4, rue du Ruisseau de Pouez
19 septembre 2018	GERARD Élyne	36, rue de l'étang
25 septembre 2018	GÉRARD Idris	4, rue Brune
25 septembre 2018	KARAMBE Aminata	35, rue de l'étang
27 septembre 2018	BERTHRAND Lou	4, allée de la Perrière
3 octobre 2018	RENIER Olivia	52, rue de l'étang
18 octobre 2018	HUEBER Ezekiel	La Villocellerie
24 octobre 2018	CORBIN Eléanna	Le Cormier
2 novembre 2018	ALLANIC Hynaya	12, rue Notre Dame de Lourdes
15 novembre 2018	BELLAIR Nell	Le Gateau



MARIAGES

9 juin 2018	THEURET Landry et ROLLAND Anne-Sophie	La Guerche de Bretagne
23 juin 2018	NIVOIX François-Xavier et CHESNEL Emilie	Domloup
7 juillet 2018	MACHADO Fernando et BOURGET Isabelle	4, rue des Chandeliers à Domalain
1 septembre 2018	GARNIER Nicolas et PIQUET Rachel	Cuillé
29 septembre 2018	CADO Michel et LEVIEUX Anne	32, bis rue de l'étang à Domalain
15 décembre 2018	DESRUES Pierre-Emmanuel et DIMON Sonia	Les Epinettes



DÉCÈS

28 janvier 2018	94	MASSON Raymonde, Jacqueline	épouse POSTEL	24, rue Notre Dame de Lourdes	Transcription
8 février 2018	95	CHAUVIN Marie-Louise, Augustine, Andrée	épouse GUINEL	24, rue Notre Dame de Lourdes	
15 février 2018	86	RIBAULT Marie Joseph Jeanne	épouse JUGDÉ	24, rue Notre Dame de Lourdes	
6 mars 2018	99	BODIN Denise, Anaïse	épouse BARDOUL	Montgerheux	Transcription
17 mars 2018	85	CORNÉE Jules, François		Montgerheux	Transcription
27 mars 2018	91	MOREAU Marcelle, Adélaïde, Marie, Josèphe	épouse BASLÉ	24, rue Notre Dame de Lourdes	Transcription
7 mai 2018	93	SALMON Rosalie, Joséphine, Marie, Madeleine	épouse BLIN	24, rue Notre Dame de Lourdes	Transcription
9 mai 2018	84	VANZATO Jeannine, Louise, Eugénie	épouse LEMAÎTRE	7, rue de l'étang	Transcription
18 mai 2018	85	BOUVIER Pierre, Jules		24, rue Notre Dame de Lourdes	
26 mai 2018	94	COÛFFÉ Madeleine, Augustine, Aimée	épouse VEILLEROBE	24, rue Notre Dame de Lourdes	
30 mai 2018	83	MOREAU Raymond René Louis		37, rue de l'étang	
9 juin 2018	94	ROSSARD Marie, Agathe	épouse DROUET	Le Bas Prince	Transcription
29 juin 2018	97	BOULET Jean, Marie, Joseph, Victor		Le Pont Jouet	Transcription
30 juin 2018	86	BLAIN Aimée, Marcelle, Françoise	épouse JULLIOT	Les Petites Euches	Transcription
9 juillet 2018	83	CHASSARD Marie, Thérèse	épouse BLIN	24, rue Notre Dame de Lourdes	Transcription
27 juillet 2018	94	HAUTBOIS Pierre, Félix		24, rue Notre Dame de Lourdes	
29 juillet 2018	92	MACHEFEL Lucienne Augustine	épouse ARTHUR	24, rue Notre Dame de Lourdes	
25 août 2018	69	GRIMAULT Yannick, Gabriel, Joseph		15, rue des Bruyères	Transcription
3 septembre 2018	87	CHEVRIER Roger, Pierre		24, rue Notre Dame de Lourdes	Transcription
8 septembre 2018	97	GUILLEUX Maria, Berthe, Armandine	épouse CHESNAIS	24, rue Notre Dame de Lourdes	
8 septembre 2018	79	LOUVEL Simone, Madeleine, Marguerite, Marie	épouse TOUCHAIS	La Boisselière	
20 septembre 2018	89	DESILLE Marie, Madeleine	épouse DUFEU	24, rue Notre Dame de Lourdes	
5 novembre 2018	68	LEFEUVRE Michelle, Marie, Thérèse	épouse SOURDRILLE	6, La Heinière	Transcription

MANIFESTATIONS 2019 (connues au 15 décembre 2018 sous réserve de modifications ultérieures)

Mois	Date	Évènement
JANVIER	Vendredi 11	Vœux du Maire salle polyvalente
	Samedi 12	Galette des rois des Voltigeurs
	Dimanche 13	
	Dimanche 13	Randomalain - Circuit des Lavandières à Vitré
	Samedi 19	Galette des rois des Voltigeurs
	Dimanche 20	
	Dimanche 20	Assemblée Générale-licences-galette des rois - CYCLO-CLUB
	Mardi 22	Assemblée générale Béthanie
	Vendredi 25	Assemblée Générale de l'Association Carcraon Environnement et galette des rois à la Maison du Village
Vendredi 25	Assemblée Générale Gym	
Mercredi 30	Assemblée Générale AFN Espace Culturel	

FÉVRIER	Samedi 2	Remise cadeaux de naissance aux bébés nés en 2018
	Samedi 9	Soirée repas dansant (Cassoulet) Association Carcraon Environnement Salle communale de Domalain
	Dimanche 10	Randomalain - Randonnée à travers la campagne
	Vendredi 15	Assemblée générale de l'Association Domalain Tiers Monde
	Vendredi 15	Assemblée générale - Association de Pêche de la Traverie
	Dimanche 17	Concours de palets - Entente des Chasseurs en salle
	Vendredi 22	Concours de Belote du Club des Aînés
	Dimanche 24	Reprise du cyclo, départ 1 ^{ère} sortie à 9h30

MARS	Samedi 2	Porte ouverte Ecole Sainte-Anne de 9h30 à 12h30
	Dimanche 3	Concours de belote - Mon P'tit Bar 14h30
	Dimanche 10	Randomalain - Sentier du ruisseau de Guines à Domagné
	Jeudi 14	Repas Buffet du Club des Aînés
	Samedi 16	Concours de Pêche avec lâcher de truites (Association de Pêche)
	Dimanche 31	Portes ouvertes Béthanie

AVRIL	Samedi 6	Repas du CCAS
	Dimanche 7	Vide grenier gratuit dans le bourg de Domalain - Mon P'tit bar
	Lundi 8	Animations FSCF (du 08/04 au 12/04/18) inscriptions à la Mairie
	Vendredi 12	Loto du Club des Aînés
	Dimanche 14	Randomalain - circuit de Salé à Brielles
	Dimanche 14	Bol de riz
	Samedi 20	Lâcher de grosses truites
	Samedi 27	Classe 9
	Dimanche 28	Chasse aux œuf/A.P.E.L

MAI	Mercredi 1 ^{er}	Concours de palets Mon P'tit bar - Salle des sports individuel à 9h30 équipe à 14h30
	Dimanche 12	Randomalain - Circuit de la Tour de Gérard à Martigné-Ferchaud
	Dimanche 12	Commémoration 39-45
	Dimanche 19	UCAD Concours de quilles finlandaise Plan d'eau de la Traverie
	Mardi 21	Assemblée Générale Centre de loisirs
	Samedi 25	Lâcher de Grosses Truites
	Samedi 25	Repas des 50 ans de l'association de chasse
	Samedi 25	Bal de l'association - Domalain Dakota Dancers à Cuillé
	Dimanche 26	Concours pétanque ouvert à tous
	Mercredi 29	Tournoi de foot U15 U17 semi-nocturne
	Jeudi 30	Tournoi de foot des Séniors
	Vendredi 31	Tournoi de foot vétérans

Mois	Date	Évènement
JUIN	Samedi 1 ^{er}	Tournoi de foot U11 U13
	Dimanche 2	Randomalain - Circuit sur la commune de Landavran
	Dimanche 9	Vide grenier - Carcraon Environnement sur le terrain de la Maison du Village
	Samedi 15	Fête de la musique
	Samedi 15	Assemblée Générale - des Voltigeurs et tournoi familial
	Samedi 15	Cyclo - journée détente
	Mercredi 19	Sortie annuelle AFN
	Vendredi 21	Tournoi soccer de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Domalain
	Samedi 22	Lâcher de Grosses Truites
	Dimanche 23	Kermesse école Saint Anne au Plan d'eau

JUILLET	Samedi 6	Fête du village, feu de la Saint Jean et concours de palets à Carcraon
	Dimanche 7	Randomalain - sortie en bord de mer vers la Pointe du Grouin
	Lundi 22	Animations FSCF (du 22/07 au 26/07/18) inscriptions à la Mairie
	Jeudi 18	Happy Ch'tis Breizh

AOÛT	Jeudi 1 ^{er}	Pique Nique Club des Aînés au Plan d'eau de la Traverie
	Samedi 10	Concours de Palets à " La Heinrière " Entente des Chasseurs
	Dimanche 11	Concours de Palets à " La Heinrière " Entente des Chasseurs
	Mercredi 14	Don du sang
	Lundi 19	Animations FSCF (du 19/08 au 23/08/18) inscriptions à la Mairie
	Mercredi 4	Gai Savoir Club des Aînés
	Dimanche 8	Fête des voisins à Carcraon
	Dimanche 8	Randomalain - Circuit à Chatillon-en-Vendelais en collaboration avec les cyclos de Domalain
	Jeudi 12	Grillades Club des Aînés
	Dimanche 22	Vide grenier Centre de Loisirs
Samedi 28	Lâcher de Grosses Truites	

OCTOBRE	Dimanche 13	Randomalain Circuit du Bois Cornillé au Val d'Izé
	Vendredi 18	Concours de Belote Club des Aînés
	Samedi 19	Choucroute
	Dimanche 27	Dernière sortie du cyclo

NOVEMBRE	Samedi 2	Loto de Béthanie
	Dimanche 10	Randomalain - Circuit de la Seiche à Cuillé
	Dimanche 10	Armistice 14-18
	Samedi 16	Soirée Avenir de Domalain (Foot)
	Jeudi 21	Soirée beaujolais - avec charcuterie et fromage
	Vendredi 22	Assemblée Générale GROUPAMA - Salle Polyvalente
	Dimanche 24	Marché de Noël UCAD - Salle des Sports
Samedi 30	Bal de la Sainte-Barbe	

DÉCEMBRE	Dimanche 1 ^{er}	Concours de belote - Mon p'tit bar 14h30
	Jeudi 5	Hommage aux victimes d'Afrique du Nord à Brielles
	Jeudi 5	Repas fin d'année du Club des Aînés
	Dimanche 8	Randomalain - Circuit de la Croix Guillaume à Bais
	Jeudi 19	Assemblée Générale - Bûche de Noël du Club des Aînés



Classes de Domalain 2018